المملكة المغربية +«XMAX+ I NEYOXO ROYAUME DU MAROC

الهيئة الوطنية لتقييم منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي Instance Nationale d'Evaluation du Système d'Education, de Formation et de Recherche Scientifique



BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA

CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018 DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030





CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018

DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030

BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA



DÉPÔT LÉGAL : 2020MO5499

ISBN: 978-9920-785-32-7

TABLE DES MATIÈRES

	Préface	7
	Introduction	9
	Performance de la région en éducation selon les fondements de la Vision Stratégique	15
	A - Équité et égalité des chances	18
	B - Qualité de l'éducation	38
	C - Promotion de l'individu et de la société	58
IV	Synthèse des forces et faiblesses de la région en éducation	77
V	Annexe méthodologique	81



_

I - PRÉFACE

Le cadre de performance régional 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique complète le cadre de performance national 2015-2018. Ce cadre se veut un outil pour évaluer l'évolution des indicateurs au niveau régional. En effet, la Constitution a défini les nouvelles prérogatives de « la région » comme étant un échelon territorial stratégique qui occupe une place centrale en matière de développement économique et social. Son rôle acquiert une échelle substantielle avec la régionalisation avancée, particulièrement dans le contexte de l'élaboration du nouveau modèle de développement. Ainsi la mise en place d'un développement régional intégré, s'alignant sur le rôle prééminent que devrait occuper la région, nécessiterait un accompagnement par des outils de pilotage pertinents permettant de disposer d'une approche territorialisée de la mesure des progrès accomplis suivant des indicateurs de performance et de résultats appropriés.

Consciente des enjeux importants d'un suivi régionalisé¹ de la réforme 2015-2030, l'Instance Nationale d'Évaluation (INE) auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) a jugé opportun d'élaborer une édition régionale du cadre de performance du suivi de la Vision Stratégique, après la première édition couvrant le niveau national, publiée en 2019. Il s'agit d'un outil d'aide à la prise de décision et de pilotage régional du système d'éducation et de formation permettant d'identifier les sources de force et de faiblesse (déficit) de l'éducation au niveau de chaque région. Conçu pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision Stratégique 2015-2030 et de la loi cadre 54.17, le cadre de performance régional mobilise une batterie d'indicateurs minutieusement sélectionnés et thématisés selon une arborescence bien définie permettant d'accompagner le processus de régionalisation du système d'éducation et de formation.

¹ L'INE veille à assurer une représentativité régionale dans plusieurs de ses enquêtes afin de garantir un suivi régionalisé sur toute la période de la réforme 2015-2030.

Composé de dix fascicules régionaux, le cadre de performance régional du suivi de la Vision Stratégique propose un diagnostic, à la fois synthétique et comparatif, pour chaque région. Il dresse un état détaillé des indicateurs reflétant la mise en œuvre de la réforme de l'éducation afin d'instaurer une école de l'équité et de l'égalité des chances, de la qualité et de la promotion de l'individu et de la société. Le cadre de performance régional, qui mobilise des indicateurs confectionnés à partir de bases de données administratives, des enquêtes auprès des ménages et des évaluations internationales sur l'apprentissage scolaire, propose un « Indice Régional de Développement de l'Éducation » (IRDE). Conçu par l'INE pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision Stratégique au niveau régional, l'IRDE est un indice composite qui compile 157 indicateurs.

Ce cadre est décliné en trois dimensions et 27 sous-dimensions, tenant compte, à la fois, des trois piliers de la Vision Stratégique et de l'ODD4. En se référant à ces 27 sous-dimensions, le cadre montre également les points forts et les points faibles, là où la région a réalisé des avancées par rapport aux autres régions et là où elle a enregistré un ralentissement. Il est ainsi destiné, en particulier, aux responsables régionaux, aux directions provinciales, aux responsables politiques, aux collectivités locales, aux acteurs du système d'éducation et de formation dans toutes les régions du Maroc ainsi qu'à toute personne s'intéressant à l'évaluation des politiques éducatives.

Cette première édition régionale couvre la période 2015-2018. À l'horizon 2030, l'INE produira, pour chaque région, quatre fascicules triennaux (2015-2018, 2019-2022, 2023-2026 et 2027-2030). Il est à noter que la méthodologie de calcul d'indicateurs composites de chaque dimension ainsi que les sources de données sont exposées dans l'annexe méthodologique.

II - INTRODUCTION

Située au centre du pays, la région de Béni Mellal-Khénifra s'étend sur une superficie de 28 374 km² qui englobe la plaine de Tadla, entre le Haut Atlas et le Moyen Atlas. Son chef-lieu, Béni Mellal, est la vingtième préfecture la plus peuplée des soixante-quinze provinces et préfectures marocaines, abritant à elle seule plus d'un demi million d'habitants en 2020. Cette cinquième région du nouveau découpage administratif marocain est constituée de cinq provinces. Il s'agit des provinces de Béni Mellal, d'Azilal, de Khouribga, de Fquih Ben Saleh et de Khénifra. La population urbaine de la région représente 52% de la population globale de la région en 2020. Cette dernière est composée de 135 communes dont seize entièrement urbaines. Vingt-deux communes rurales, parmi les 119, comprennent chacune un centre urbain.

La région de Béni Mellal-Khénifra représente 7.3% de la population marocaine globale, soit 2.6 millions d'habitants en 2020. Environ 640 000 jeunes, soit 25% de la population de la région, sont inscrits dans l'un des cycles d'enseignement (préscolaire, scolaire ou supérieur) ou dans l'une des filières de la formation professionnelle. Ainsi, selon les derniers chiffres disponibles, 49 915 enfants poursuivent leur scolairié dans l'enseignement préscolaire, 538 473 élèves dans l'enseignement scolaire, 33 025 étudiants dans l'enseignement universitaire et 27 431 stagiaires sont inscrits dans la formation professionnelle. La région représente 6.3% de l'enseignement préscolaire national, 7.5% de l'enseignement scolaire national, 3.6% de l'enseignement universitaire national et 6.7% de la formation professionnelle nationale. Dans l'enseignement scolaire, la région enregistre la septième part la plus prépondérante après la région de Souss-Massa. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, 336 711 élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans 809 établissements et 1 191 satellites, 128 557 élèves sont scolarisés dans 220 établissements de l'enseignement secondaire collégial et 73 205 lycéens fréquentent 127 établissements de l'enseignement secondaire qualifiant de la région.

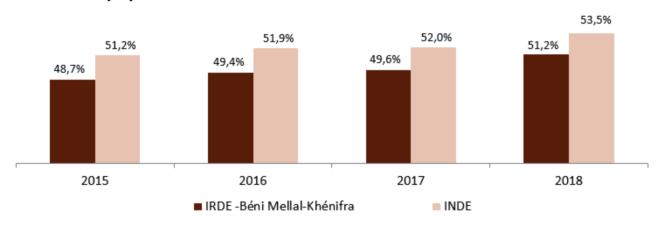
L'enseignement supérieur de la région est représenté par l'université Sultan Moulay Slimane qui a été inaugurée en 2007. Considérée parmi les universités les plus récentes du Royaume, cette université est constituée de douze établissements répartis dans les villes de Béni Mellal, Khouribga, Khénifra et Fquih Ben Salah. Elle compte, au titre de l'année 2019-2020, 31 138 étudiants au cycle normal, 1542 en Master et 345 au doctorat, soit une population estudiantine globale de 33 025 répartie sur six facultés et six autres établissements à accès régulé attachés à cette même université.

Le cadre de performance régional du suivi de la Vision Stratégique 2015-2030 révèle que le niveau de développement de l'éducation de la région Béni Mellal - Khénifra est inférieur au niveau national. Son indice régional du développement de l'éducation (IRDE) enregistre une valeur de 51.2% en 2018, en deçà du niveau national de 2.3 points (indice national de développement de l'éducation : INDE de 53.5%). La région a en revanche présenté un rythme d'évolution de l'IRDE, entre 2015 et 2018, supérieur à celui de l'INDE : l'IRDE a gagné 2.6 points par rapport à l'année 2015 où il affichait une valeur de 48.7% tandis que l'INDE a connu une augmentation de 2.3 points par rapport à la même année de référence. Néanmoins que le progrès demeure timide, aussi bien pour la région que pour le Maroc de façon globale et beaucoup de chemin reste encore à accomplir.

Au vu du rythme actuel du développement de l'éducation dans la région de Béni Mellal-Khénifra, soit 2.6 points tous les trois ans, la région pourra espérer atteindre une valeur de l'IRDE de seulement 61.6% en 2030, soit moins que les deux-tiers des objectifs stratégiques de la Vision Stratégique.

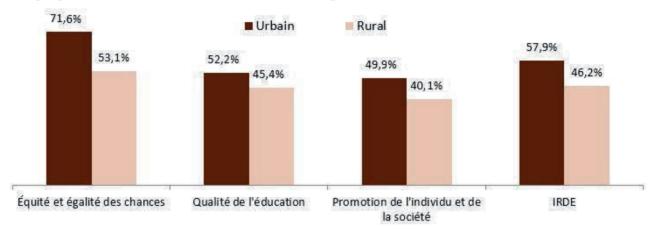
Comme il est constaté pour toutes les régions, le milieu rural a accumulé beaucoup de retard en matière de développement de l'éducation par rapport au milieu urbain. En 2018, l'IRDE de la région de Béni Mellal-Khénifra a atteint 57.9% en milieu urbain contre 46.2% en milieu rural, soit un écart évalué à 11.7 points. Sous l'hypothèse d'une progression linéaire de 2.6 points, rythme moyen d'évolution de la région, le milieu rural pourrait atteindre la valeur actuelle de l'IRDE du milieu urbain en 2031. Le milieu urbain semble dépasser le milieu rural de près de 13.5 années d'efforts en matière de développement de l'éducation.

Selon le milieu, le rythme d'évolution de l'IRDE de la région de Béni Mellal-Khénifra au cours de la période 2015-2018 demeure supérieur à celui de l'INDE. En effet, le milieu rural de la région a connu une augmentation de son IRDE de 3.1 points contre 2.7 points au niveau national tandis que l'IRDE du milieu urbain de la région a gagné 2.6 points contre 2 points au niveau national pour l'INDE.



Graphique 1. Évolution de l'IRDE de Béni Mellal-Khénifra et l'INDE entre 2015 et 2018.

En décomposant l'IRDE de la région de Béni Mellal-Khénifra par dimension il s'avère que la dimension « équité » est la mieux positionnée suivie de la « qualité » puis en dernier par la « promotion de l'individu et de la société » enregistrant respectivement 59.9%, 48.9% et 44.8% en 2018, alors qu'au niveau national, ces indices dimensionnels ont enregistré 62.5%, 48.7% et 49.3% respectivement. Ainsi, pour la région de Béni Mellal-Khénifra, la « promotion de l'individu et de la société » constitue le maillon faible du développement de l'éducation. En revanche, la majorité des régions marocaines affichent plutôt une plus faible performance au niveau de la dimension de la « qualité ». Il y a lieu de préciser que la région présente également un niveau d'indice dimensionnel de la qualité qui demeure largement inférieur à celui de « l'équité et de l'égalité des chances ». De plus, comme il a été mentionné dans le cadre de performance du niveau national, que la Vision Stratégique 2015-2030 et l'objectif de développement durable n°4 (ODD4) avaient essentiellement mis l'accent sur la question de la « qualité de l'éducation » tandis que la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation et l'objectif n°2 dans l'ancien agenda international (OMD2) ont plutôt insisté sur la généralisation de l'éducation de base.



Graphique 2. IRDE et les indices dimensionnels de la région de Béni Mellal-Khénifra selon le milieu en 2018.

L'indice dimensionnel de la qualité de l'éducation de la région de Béni Mellal-Khénifra est supérieur de 0.2 point par rapport au niveau national (48.9% contre 48.7%) et inférieur de 3.6 points par rapport à la première région de cette dimension (Casablanca-Settat 52.5%). Ainsi, contrairement à la plupart des régions marocaines, le déficit de développement de l'éducation dans la région de Béni Mellal-Khénifra, résulte principalement de la faible performance dans la dimension de la « promotion de l'individu et de la société ». Celle-ci accuse un retard particulièrement important dans la sous-dimension « implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite » qui se révèle dans la quasi-totalité des régions comme étant la plus déficitaire des neuf sous-dimensions. Ceci est d'autant plus confirmé par les différents classements du Maroc dans les enquêtes internationales (TIMSS, PIRLS et PISA). Aussi, il y a lieu de noter deux principaux constats en ce qui concerne la dimension de la qualité de l'éducation. Le premier constat est que, par rapport à toutes les régions marocaines, Béni Mellal-Khénifra semble être largement pénalisée en matière d'acquis scolaires puisqu'elle occupe l'avant dernier rang au niveau régional. Le second constat est que l'indice dimensionnel de la qualité de la région affiche un écart selon le milieu de 6.8 points inférieur à celui du niveau national (8.6 points) et largement inférieur aussi à celui de l'indice dimensionnel de l'équité de la région qui s'établit à 18.5 points.



_



_

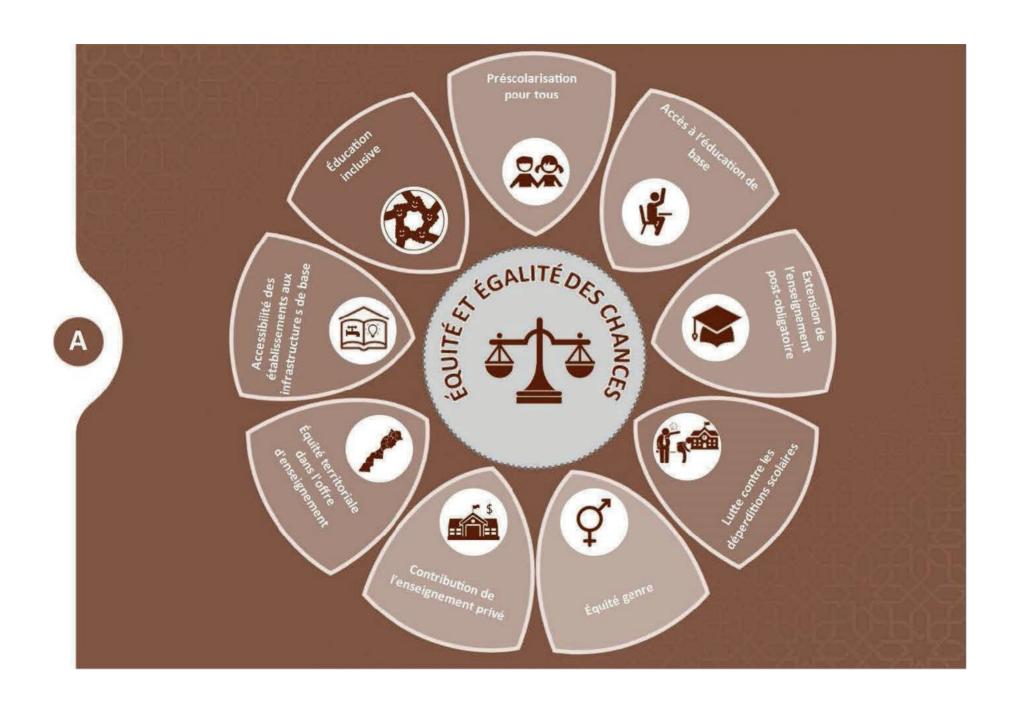
III- PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



























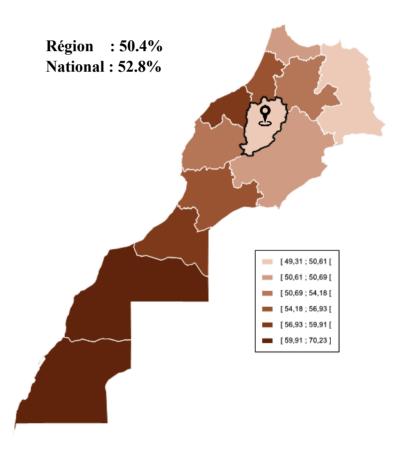
1 – Préscolarisation pour tous

La Vision Stratégique 2015-2030 a appelé à la généralisation de l'enseignement préscolaire qui devrait faire l'objet d'un engagement commun entre l'État et toutes les parties prenantes. Il est ainsi considéré comme étant une base fondamentale de toute réforme éducative qui favorise la concrétisation de l'équité et de l'égalité des chances.

L'avant dernier rang dans le classement régional de la « préscolarisation pour tous »

La région de Béni Mellal-Khénifra a enregistré, en 2018, un indice sous-dimensionnel parmi les plus faibles au niveau régional (50.4%) la situant à l'avant dernière position juste avant la région de l'Oriental (49.3%). Cet indice affiche un écart de 2.4 points par rapport à celui du niveau national et de 19.9 points par rapport à celui de la première région (Dakhla-Oued-Ed Dahab). Par ailleurs, la région de Béni Mellal-Khénifra a été marquée par la quasi-stagnation de son classement régional (11e position).

Pénalisée par un faible niveau de préscolarisation, la région a même connu, entre 2015 et 2018, un déclin de 5.1 points dans son taux de préscolarisation, qui a atteint 41.3% en 2018. Ainsi, le nombre d'enfants non préscolarisés âgés de 4-5 ans est passé de 51 505 enfants en 2015 à 71 257 en 2018, soit une augmentation de 19 752 enfants non préscolarisés.

























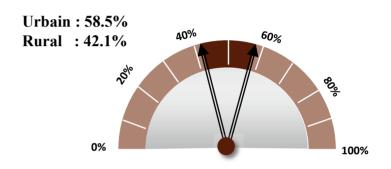
Déclin de l'effectif de l'enseignement traditionnel de la région de 34 867 à 32 222 enfants entre 2015 et 2018

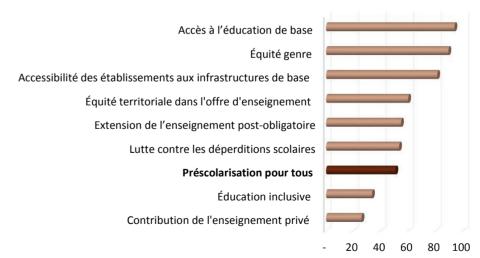
Il est à préciser que la diminution du taux de préscolarisation des enfants de la tranche d'âge 4-5 ans a été constatée, non seulement pour la région de Béni Mellal-Khénifra, mais également pour les autres régions marocaines. Ceci est principalement expliqué par la baisse de l'effectif des préscolarisés de l'enseignement traditionnel. Ce dernier, qui représente 61% de l'effectif global, a diminué de 34 867 à 32 222 enfants entre 2015 et 2018.

Léger recul de l'écart urbain-rural en « préscolarisation pour tous » entre 2015 et 2018

L'indice sous dimensionnel de la « préscolarisation pour tous » est de 58.5% en milieu urbain et 42.1% en milieu rural en 2018, soit un écart de 16.4 points en défaveur du milieu rural. Il est à noter que c'est le troisième écart urbain-rural le plus élevé après celui observé dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra (20.7 points) et Casablanca-Settat (19.8 points). Entre 2015 et 2018, l'écart entre les milieux de la région a connu un léger recul, en faveur du milieu rural passant de 22.1 à 16.4 points, soit 5.7 points de moins. Par ailleurs qu'en milieu rural, le taux d'enfants préscolarisés a chuté de 33,3% en 2015 à 29.9% en 2018.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



























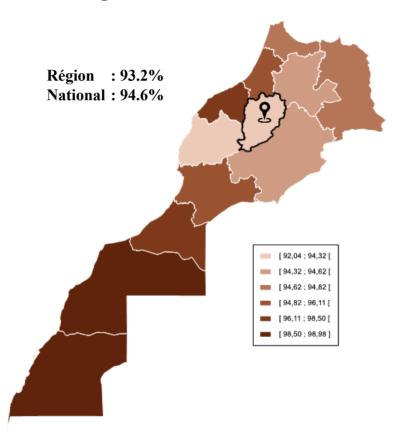
2 – Accès à l'éducation de base

La sous-dimension « accès à l'éducation de base » contribue pour seulement 1.9% au déficit global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances »

Le Maroc a réalisé un progrès remarquable au niveau de l'élargissement de l'accès à la scolarisation de base dans toutes les régions du pays. Dans la région de Béni Mellal-Khénifra, l'accès à l'éducation de base affiche l'indice sous-dimensionnel le moins déficitaire de la dimension de «l'équité et l'égalité des chances », enregistrant une valeur de 93.2%. Néanmoins, celle-ci demeure inférieure à la moyenne nationale de 1.4 point positionnant la région à l'avant dernier rang du classement régional juste avant Marrakech-Safi (92.2%).

Troisième augmentation la plus élevée entre 2015 et 2018

L'indice sous-dimensionnel de l'accès à l'éducation de base a connu une tendance haussière, passant de 87.4% à 93.2% entre 2015 et 2018, soit un gain de 5.8 points. Ce dernier représente le troisième gain le plus élevé réalisé au niveau régional sur cette même période après les régions de l'Oriental et Marrakech-Safi. Ces deux régions ont connu respectivement une augmentation de 7.1 points et 6.3 points. Il est à noter que le problème de la transition à la sixième année du primaire à la première année du secondaire collégial





















BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



2 – Accès à l'éducation de base

persiste encore dans la région de Béni Mellal-Khénifra. Celleci occupe en effet l'avant dernière position dans l'accès à l'enseignement secondaire collégial.

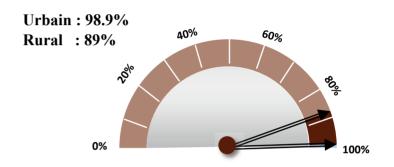
Recul de l'écart urbain-rural de 4.6 points entre 2015 et 2018

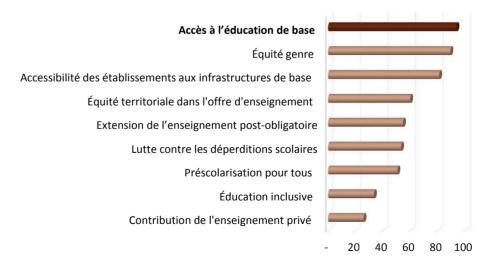
L'indice sous-dimensionnel de « l'accès à l'éducation de base » est de 95.8% en milieu urbain contre 81.3% en milieu rural en 2015, soit un gap urbain-rural de 14.5 points. Ce dernier a progressivement diminué durant la période 2015-2018 et a atteint 9.9 points. Ce déclin est principalement expliqué par l'importante augmentation de l'indice sous-dimensionnel du milieu rural. En effet, ce dernier a connu une progression qui s'élève à 7.7 points (de 81.3% à 89%) contre 3.1 points seulement en milieu urbain (de 95.8% à 98.9%).

Milieu rural de la région Béni Mellal-Khénifra : un accès limité au secondaire collégial

En 2018, le taux spécifique de scolarisation au secondaire collégial s'élève à 98% en milieu urbain tandis qu'il ne franchit pas le seuil de 80% en milieu rural. Il s'agit précisément d'un écart de 19.2 points entre les deux milieux par rapport à ce taux. Cet écart reste largement supérieur à celui du primaire qui enregistre 0.7 point seulement en 2018 (99.8% dans l'urbain contre 99.1% dans le rural).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



























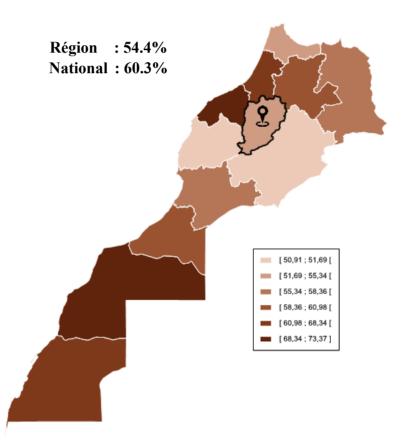
3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire

La région n'a parcouru que la moitié du chemin dans la voie de la réalisation de l'objectif de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire »

La région de Béni Mellal-Khénifra est parmi les régions qui présentent un faible niveau dans l'indice sous-dimensionnel de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire », soit 54.4%. Ce dernier positionne la région, en 2018, au 9e rang dans le classement régional juste avant Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Drâa-Tafilalet et Marrakech-Safi (dernière position). L'indice sous-dimensionnel de la région de Béni Mellal-Khénifra reste inférieur à la moyenne nationale de 5.9 points, et à celui de Laâyoune-Sakia El Hamra (1re région en extension de l'enseignement post-obligatoire) de 19.4 points.

Avant dernier rang du classement régional en matière de scolarisation au supérieur et au secondaire qualifiant

Avec un taux de scolarisation de l'enseignement supérieur qui ne dépasse pas 28% en 2018 et qui présente un faible rythme d'évolution (6 points entre 2015 et 2018), la région de Béni Mellal-Khénifra se positionne à l'avant dernier rang par rapport à cet indicateur juste avant Marrakech-Safi (25.3%). Le même classement régional est aussi relevé en ce qui concerne la scolarisation au niveau du secondaire qualifiant.























BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire



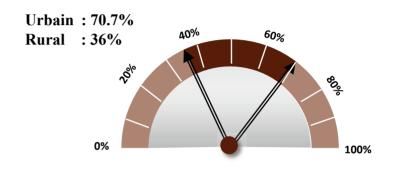
L'écart entre les milieux dans la sous-dimension de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » devient la première source de l'écart urbain-rural de la dimension

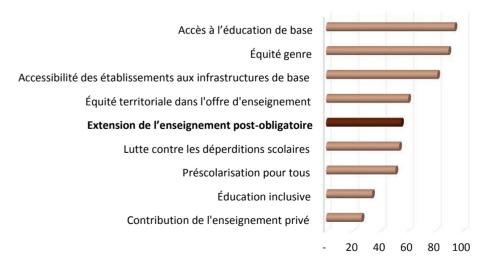
L'écart urbain-rural dans la sous-dimension de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » est passé de 33.2 à 34.7 points entre 2015 et 2018. Ce dernier est devenu, en 2018, la première source de l'écart urbain-rural global de la dimension avec une contribution pour plus d'un cinquième (20.8%). En effet, il convient de noter qu'en 2015, cette sousdimension enregistrait plutôt le deuxième écart urbain-rural le plus élevé après celui de la sous-dimension de «l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement ». Toutefois, avec la diminution de l'écart urbain-rural de 1.7 point dans la sous-« l'équité territoriale de dimension dans d'enseignement » et l'augmentation de 1.5 point de celui de la sous-dimension de «l'extension de l'enseignement postobligatoire », cette dernière devient la première source de l'écart urbain-rural de la dimension.

L'indice sous-dimensionnel du milieu urbain est équivalent au double de celui du milieu rural

L'indice sous-dimensionnel de «l'extension de l'enseignement post-obligatoire » de la région de Béni Mellal-Khénifra affiche une valeur de 70.7 % en milieu urbain en 2018, soit près du double de celle du milieu rural (36%).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



























4 – Lutte contre les déperditions scolaires

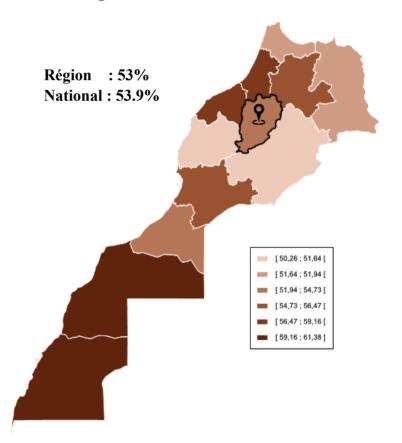
Le décrochage scolaire constitue un défi important pour le système éducatif national. Le ministère de l'éducation a mis en place une série de mesures pour mettre fin à ce phénomène. La sous-dimension « lutte contre les déperditions scolaires » mesure ainsi le niveau d'atteinte de l'objectif de l'élimination du décrochage scolaire.

Faible avancée en « lutte contre les déperditions scolaires » entre 2015 et 2018

La région de Béni Mellal-Khénifra a réalisé une faible amélioration dans la lutte contre les déperditions scolaires sur la période 2015-2018 passant de 51.1% à 53% soit un gain de 1.9 point seulement. Cette région présente ainsi la quatrième augmentation la plus faible au niveau régional. Il est à noter également que cette sous-dimension contribue pour 13% au déficit global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances » avec la 4e part la plus élevée.

Le troisième taux d'abandon le plus élevé après les régions de Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan-Al Hoceima

En 2018, le taux d'abandon pour les trois cycles confondus s'élevait à 7%. Ce dernier enregistrait respectivement 3.5%, 13.8% et 11.1% respectivement pour les cycles primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant. Il est à noter que le taux d'abandon a reculé, entre 2015 et 2018, de 1.9 point























BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

4 – Lutte contre les déperditions scolaires



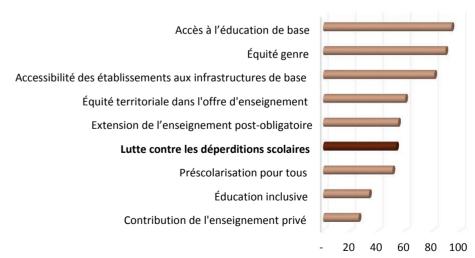
au primaire et de 1.1 point au secondaire qualifiant, tandis qu'il a connu une rigidité à la baisse au secondaire collégial. En effet, ce dernier a connu une diminution de 0.3 point seulement sur la même période. Précisions néanmoins qu'au niveau national ce cycle d'enseignement a enregistré une hausse du taux d'abandon de 0.4 point. De ce fait, la région a enregistré un gain de 2 positions au classement régional, soit de l'avant dernière à la 9e position.

Creusement de l'écart en l'urbain et le rural aux cycles primaire et secondaire collégial

Le milieu urbain de la région affiche le taux d'abandon le plus élevé au niveau régional tandis que le milieu rural de celle-ci est classé en 6e position. Néanmoins, l'écart urbain-rural s'est accentué de 1.1 point entre 2015 et 2018. Ainsi, entre 2015 et 2018, le gap entre les deux milieux au primaire a augmenté de 1.7 à 2.1 points pour le taux d'abandon, et de 4.7 à 6.1 points pour le taux de redoublement. De même, sur la même période, l'écart urbain-rural au secondaire collégial est passé de 1.9% à 3% pour le taux d'abandon et de 0% à 1.2% pour le redoublement. Inversement, au secondaire qualifiant, l'écart s'est réduit en faveur du rural.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



























5 – Équité genre

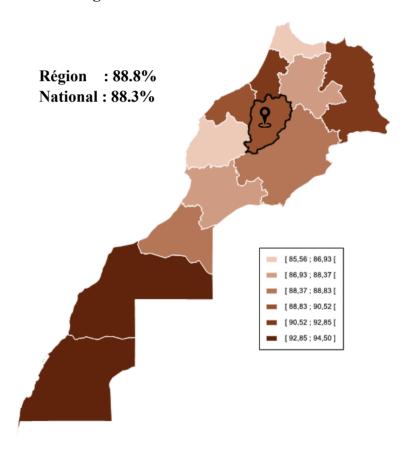
Cette sous-dimension mesure l'équité genre au préscolaire, primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et au supérieur.

Deuxième faible contribution au déficit globale de « l'équité »

En 2018, la région de Béni Mellal-Khénifra occupait la 6e position au classement régional dans « l'équité genre ». Avec une valeur de 88.8%, qui dépasse légèrement la moyenne nationale de 0.5 point, cet indice sous-dimensionnel contribue pour seulement 3.1% au déficit global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances ». Il s'agit ainsi de la deuxième plus faible contribution après celle de la sous-dimension « d'accès à l'éducation de base » qui présente une part d'explication négligeable du déficit, soit 1.9% seulement.

Le cycle secondaire qualifiant enregistre le meilleur progrès en « équité genre » entre 2015 et 2018

Les indicateurs d'équité genre ont connu une tendance haussière. Toutefois, le rythme d'évolution diffère selon le cycle d'enseignement. En effet, le cycle secondaire qualifiant a marqué l'augmentation la plus conséquente puisqu'il est passé de 84.9% à 99.2%, soit 14.3 points de plus. En revanche, l'enseignement préscolaire a réalisé la plus faible augmentation étant donné qu'il n'a pu évoluer que de 0.5 point passant de 87.2% à 87.7% sur la même période.





















BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



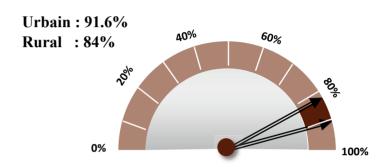
5 – Équité genre

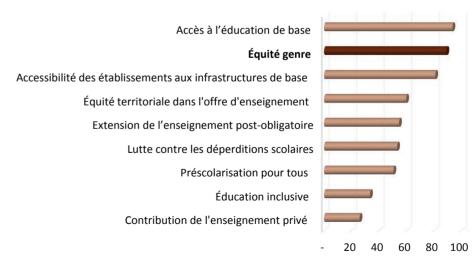
Diminution de moitié de l'écart urbain-rural dans la sousdimension « équité genre » entre 2015 et 2018

La région de Béni Mellal-Khénifra présentait en 2018 le troisième écart urbain-rural le plus faible (7.6%) au niveau régional après les régions de Drâa-Tafilalet et Souss-Massa. Cet écart s'est réduit de moitié en trois années seulement puisqu'il enregistrait en 2015, 14.7 points. Ainsi, en cette même année, il représentait le cinquième écart urbain-rural le plus faible. Cette diminution du gap inter-milieux, aussi bien constatée en matière de niveau qu'en matière de classement, s'explique par l'important rythme d'évolution observé en milieu rural de la région de Béni Mellal-Khénifra. En effet, l'indice sous-dimensionnel de ce dernier a connu une hausse de 10.8 points entre 2015 et 2018.

Par ailleurs, l'indice de parité genre en milieu rural présente la valeur la plus élevée au secondaire qualifiant (97.3%), suivie du primaire (87.6%), puis du supérieur (87.3%), le préscolaire (83.3%) et en dernier lieu, le secondaire collégial (64.3%). En milieu urbain, l'indice de parité au supérieur (99.4%) dépasse celui du primaire (88.1%). De plus, il y a lieu de noter que le gap entre les deux milieux en équité genre est d'autant plus apparent au secondaire collégial.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



























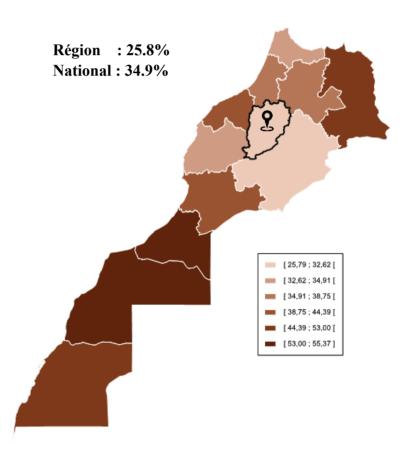
6 – Contribution de l'enseignement privé

La première source de déficit global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances »

Pour la région de Béni Mellal-Khénifra, la sous-dimension « contribution de l'enseignement privé » contribue pour 20.6% au déficit global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances », soit la part la plus élevée des neuf sous-dimensions. L'indice sous-dimensionnel de la région s'établit à seulement 25.8% en 2018. Ce dernier reste inférieur de 9.1 points à la moyenne nationale et avoisine la moitié de l'indice sous-dimensionnel de la première région « Laâyoune-Sakia El Hamra » (55.4%).

Stagnation de la région au dernier rang entre 2015 et 2018

Entre 2015 et 2018, la région de Béni Mellal-Khénifra a connu un accroissement de 1.1 point de son indice sous-dimensionnel. Au niveau national, l'indice n'a pu augmenter que de 0.2 point seulement. Ainsi, la région présente la deuxième augmentation la plus élevée après celle de « Dakhla-Oued Ed Dahab » (2.2 points). Néanmoins, Béni Mellal-Khénifra demeure au dernier rang du classement régional tout au long de cette période. La région est pénalisée, d'une part, par la concentration de l'enseignement privé dans 18 des 119 communes et, d'autre part, par la différence élevée de score entre le secteur d'enseignement privé et public.





















BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



6 – Contribution de l'enseignement privé

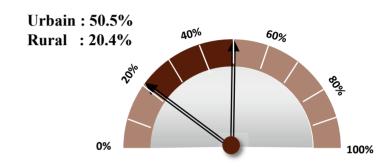
La différence de score des deux secteurs affiche son maximum au secondaire collégial en mathématiques

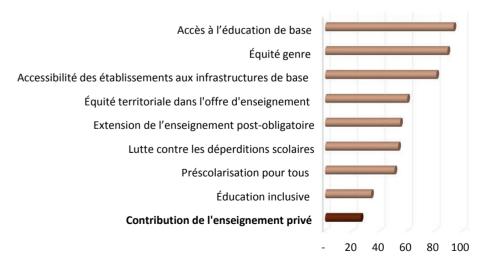
Pour la région de Béni Mellal-Khénifra, la différence de scores entre l'enseignement privé et public s'élève à 110 points en lecture, 151 points en éveil scientifique au primaire et à 159 points en sciences au secondaire collégial. Cette différence enregistre son minimum en mathématiques au primaire avec 87 points et atteint son maximum pour la même matière au secondaire collégial (163 points).

L'écart urbain-rural se creuse de plus en plus en défaveur du milieu rural entre 2015 et 2018

Avec une augmentation de 2.3 points entre 2015 et 2018, l'écart urbain-rural de la sous-dimension « contribution de l'enseignement privé » atteint 30.1 points en 2018. Ce dernier présente le 3e écart le plus élevé au niveau régional. Par ailleurs, deux constats sont à souligner. Le premier est que cette sous-dimension positionne la région à l'avant dernier rang pour les deux milieux de résidence. Le second est que par rapport aux autres sous-dimensions, l'écart urbain-rural de la sous-dimension « contribution de l'enseignement privé » contribue pour 18.1% à l'écart global entre les milieux de la dimension « équité et égalité des chances », soit la 3e contribution la plus élevée.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



























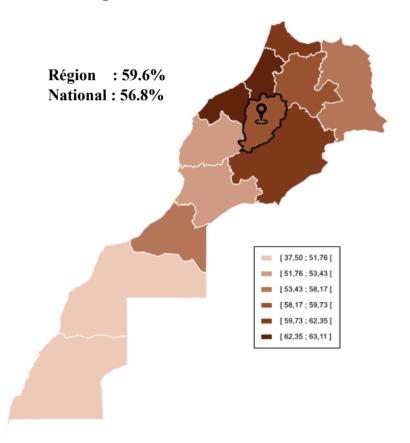
7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement

Le meilleur classement régional par rapport aux neuf sousdimensions

Comparée aux neuf sous-dimensions de « l'équité et l'égalité des chances », la région de Béni Mellal-Khénifra enregistre son meilleur classement régional au niveau de la sous-dimension de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement ». La région se positionne au 5º rang avec un indice sous-dimensionnel de 59.6% en 2018. Ce dernier dépasse le niveau national de 2.8 points qui affiche une valeur de 56.8% pour la même année.

112 communes parmi les 135 de la région sont couvertes par l'enseignement secondaire collégial public

L'offre en enseignement primaire public est bien représentée dans toutes les communes de la région de Béni Mellal-Khénifra. Au secondaire collégial, 112 communes en disposent parmi les 135 de la région, soit un taux de couverture de 83% en 2018. Ainsi, la région de Béni Mellal-Khénifra se positionne parmi les trois premières régions en matière de couverture par l'enseignement collégial public. En revanche, le cycle secondaire qualifiant couvre seulement 56 communes parmi les 135 de la région, soit un taux de 41.5%. De ce fait, la région est positionnée au 7e rang dans le classement régional.

























7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement

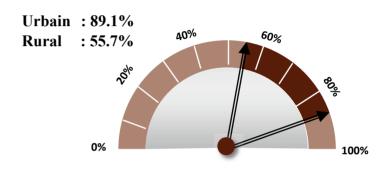
L'écart urbain-rural dans l'offre d'enseignement explique une part importante de l'équité territoriale

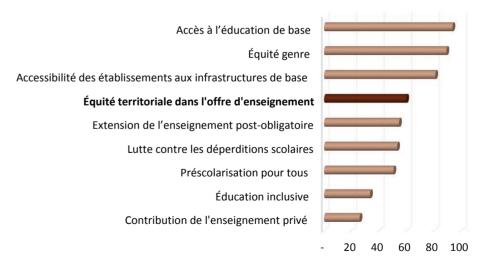
En 2018, la sous-dimension de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » enregistre un écart inter-milieux de 33.4 points en faveur du milieu urbain. Cet écart présente le troisième écart le plus faible en équité territoriale au niveau régional. Néanmoins, il explique une part importante de l'équité territoriale. En effet, cette sous-dimension contribue pour un cinquième à l'écart global entre les milieux de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances » et constitue de ce fait la deuxième contribution la plus élevée à cet écart global.

Couverture limitée par les lycées en milieu rural

L'indice sous-dimensionnel de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » a enregistré une valeur de 55.7% en milieu rural. Celle-ci demeure largement inférieure à la valeur observée en milieu urbain (89.1%). De plus, la couverture en enseignement secondaire qualifiant reste relativement limitée dans les communes rurales. En effet, parmi les 119 communes rurales de la région de Béni Mellal-Khénifra, 33.6% sont couvertes par ce type d'enseignement, soit 40 communes. En revanche, le milieu urbain de la région présente une couverture totale des 16 communes.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base

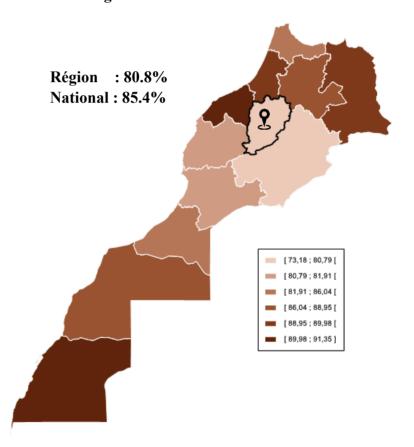


Accessibilité limitée des établissements scolaires aux équipements de base

Cette sous-dimension renseigne sur la disponibilité d'infrastructures de base dans les établissements scolaires. Elle renvoie particulièrement au raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement et à l'existence des murs de clôture. La région de Béni Mellal-Khénifra occupe l'avant dernier rang dans le classement régional de la sous-dimension de « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base ». Son indice sous-dimensionnel (80.8%) demeure inférieur à la moyenne nationale de 4.6 points.

Chute de la sixième à l'avant dernière position dans le classement régional de la sous-dimension entre 2015 et 2018

Quatre des douze régions du Maroc ont connu une diminution en matière d'accessibilité des établissements scolaires aux infrastructures de base entre 2015 et 2018. Parmi ces quatre régions, Béni Mellal-Khénifra a enregistré la baisse la moins importante. En effet, la région a marqué un recul de 1.3 point d'indice passant de 82.1% en 2015 à 80.8% en 2018. Cette diminution a aussi été accompagnée d'une chute de la 6e à l'avant dernière place dans le classement régional par rapport à cette sous-dimension.





















BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base

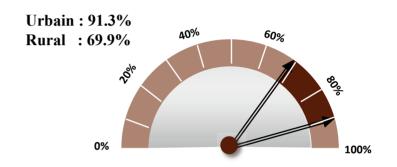
Le deuxième écart inter-milieux le plus faible au niveau régional

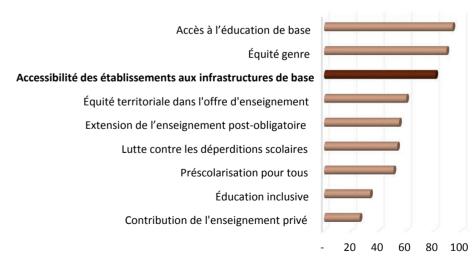
Pour la région de Béni Mellal-Khénifra, l'indice sousdimensionnel de « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base » est de 91.3% en milieu urbain contre 69.9% en milieu rural. Ainsi, l'écart urbain-rural, qui présente une valeur de 21.4 points en 2018, est inférieur de 9.7 points à celui du niveau national (31.1 points d'écart : 94.8% en milieu urbain contre 63.7% en milieu rural). De ce fait, la région marque le deuxième écart urbain-rural le plus faible au niveau régional après celui de Laâyoune-Sakia El Hamra (16 points).

Le primaire de la région est pénalisé plus que les autres cycles d'enseignement

En milieu rural, le taux de raccordement des établissements de la région au réseau d'assainissement, en 2018, est de 14.5%, 17% et 25% respectivement aux cycles d'enseignement primaire, secondaire collégial et qualifiant. Ainsi, le primaire s'avère être particulièrement pénalisé puisque seules 62 écoles primaires sont raccordées au réseau d'assainissement sur 427. Par ailleurs, la part des établissements sans murs de clôture s'élève, respectivement pour les trois cycles scolaires, à 20.8%, 16.7% et 13.2% en milieu urbain et à 13.4%, 4.2% et 2.3% en milieu rural.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























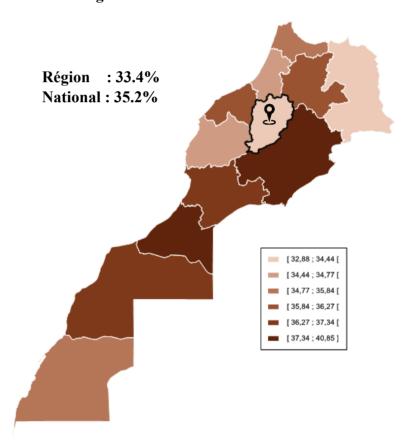


9 – Éducation inclusive

En ratifiant la Convention internationale des droits de l'enfant, le Maroc a reconnu le droit à l'éducation pour tous les enfants, notamment ceux en situation de handicap. En cohérence avec ces engagements, la nouvelle Constitution du Royaume du Maroc a aussi insisté sur les droits et les libertés des personnes en situation de handicap. De même, la Vision Stratégique stipule, dans le levier 4, que tout enfant, en situation de handicap ou à besoins spécifiques, a le droit d'accès à l'éducation, à l'enseignement et à la formation.

L'avant dernière région dans l'éducation inclusive

La région de Béni Mellal-Khénifra enregistre l'un des plus faibles indices de l'éducation inclusive. Avec une valeur de près du tiers (33.4%), la région se positionne à l'avant dernier rang au classement régional juste avant celle de l'Oriental. Cette valeur d'indice reste inférieure de 1.8 point à la moyenne nationale (35.2%), et de 7.4 points par rapport à la région de Guelmim-Oued Noun qui enregistre la valeur la plus élevée d'indice sous-dimensionnel de l'éducation inclusive (40.8%). Il est à noter que parmi les neuf sous-dimensions, « l'éducation inclusive » contribue pour 18.5% au déficit global dans la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances », soit la deuxième part la plus élevée après celle de la contribution de l'enseignement privé (20.6%).

























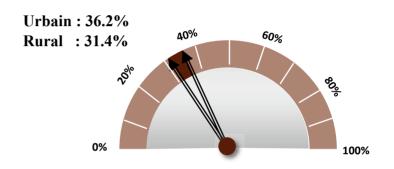
9 – Éducation inclusive

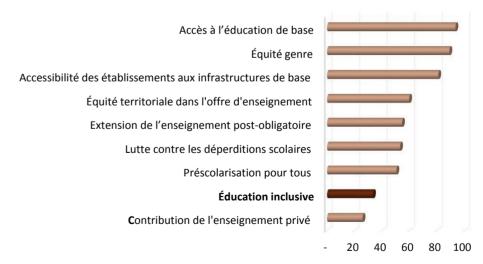
L'écart urbain-rural le moins prononcé des neuf sousdimensions de l'équité et de l'égalité des chances

La région de Béni Mellal-Khénifra enregistre un indice sous-dimensionnel de « l'éducation inclusive » de 36.2% en milieu urbain et de 31.1% en milieu rural, soit un écart inter-milieux de 4.8 points. Ce dernier contribue pour seulement 2.9% à l'écart urbain-rural global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances ». Comparé aux neuf sous-dimensions, l'indice sous-dimensionnel de « l'éducation inclusive » présente le plus faible écart inter-milieux. Au niveau régional, cet écart varie de 2.2 points dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab à 9.7 points dans la région de Marrakech-Safi.

Par ailleurs, le taux de scolarisation des enfants en situation de handicap affiche l'écart urbain-rural le plus faible au primaire (4.4 points seulement). En revanche, le taux de scolarisation des enfants en situation de handicap, âgés de 15 à 17 ans, enregistre un gap urbain-rural de 14.8 points. Ce dernier explique la part la plus prépondérante du gap urbain-rural de « l'éducation inclusive » de la région de Béni Mellal-Khénifra, soit 51%. Ainsi, 1 849 des 2 800 enfants en situation de handicap, âgés de 15 à 17 ans, ne sont pas scolarisés, et 1 240 sont en milieu rural, soit un peu plus que les deux tiers.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018





PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA

QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

1 – Acquis scolaires

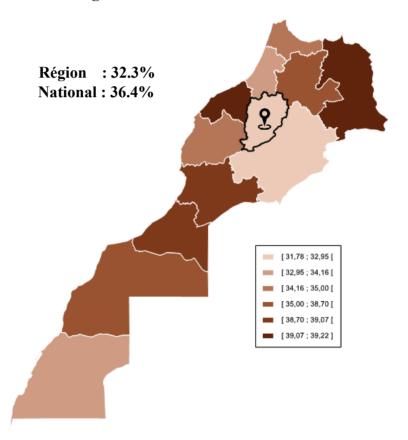


Le plus faible classement régional parmi les neuf sousdimensions de la « qualité de l'éducation »

Pour cette sous-dimension des acquis scolaires, la région de Béni Mellal-Khénifra occupe l'avant dernier rang au classement régional affichant un indice sous-dimensionnel de 32.3%, inférieur à la moyenne nationale de 4.1 points. Par rapport aux autres sous-dimensions de la « qualité de l'éducation », la région de Béni Mellal-Khénifra occupe le plus faible classement régional pour cette sous-dimension.

Faibles performances en mathématiques et en lecture

Selon l'enquête TIMSS 2015, la région de Béni Mellal-Khénifra occupe le dernier rang pour l'indicateur de proportion d'élèves ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques (deuxième année de secondaire collégial). De plus, avec un score moyen en mathématiques inférieur de 16 points à celui du niveau national (361 contre 377 points), la région de Béni Mellal-Khénifra se positionne à l'avant dernier rang au primaire (TIMSS 2015). Tout comme les compétences en mathématiques, celles en lecture contribuent aussi au déclassement de la région par rapport à cette sous-dimension. En effet, seul un quart des élèves ont au moins les compétences minimales en lecture, conférant à la région le $10^{\rm e}$ rang dans le classement régional en lecture (PIRLS 2016).























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

1 – Acquis scolaires



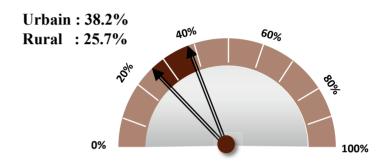
Troisième écart urbain-rural le plus élevé au niveau régional

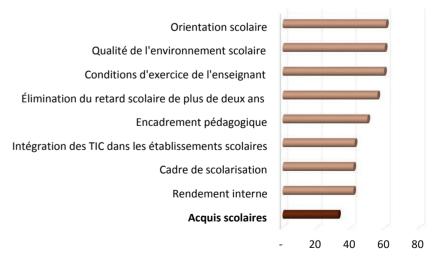
L'indice sous-dimensionnel des « acquis scolaires » dans la région Béni Mellal-Khénifra est de 38.2% dans le milieu urbain contre 25.7% dans le milieu rural, soit un écart de 12.5 points, constituant ainsi le 3º écart urbain-rural le plus élevé par rapport aux autres régions. Ainsi, en la comparant aux autres sous-dimensions, celle des « acquis scolaires » est la troisième source de déficit entre les milieux dans la dimension de la « qualité de l'éducation » avec une part de 20.1%.

L'écart urbain-rural s'accentue au primaire

La proportion d'élèves ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en lecture en 4° année primaire dans le milieu urbain (41.5%) dépasse le double de la proportion dans le milieu rural (17.8%), montrant ainsi les grandes disparités entre les acquis scolaires des élèves dans les deux milieux. Le même constat est confirmé, à des degrés moindres, pour les compétences des élèves des deux milieux en mathématiques et en sciences. En outre, les scores moyens affichent également des écarts urbain-rural très élevés, notamment au primaire, où les scores moyens des élèves en mathématiques, en sciences et en lecture enregistrent des écarts urbain-rural de 40, 52 et 54 points respectivement.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



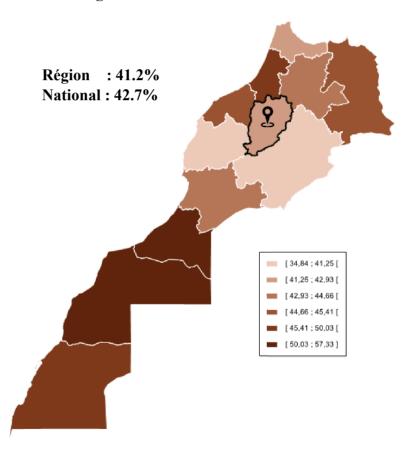
Cette sous-dimension renseigne sur les conditions d'apprentissage en classe liées principalement à l'effectif des élèves (encombrement) et la multiplicité des niveaux d'enseignement au sein de la même classe.

Amélioration de l'indice sous-dimensionnel mais recul du classement régional entre 2015 et 2018

La région Béni Mellal-Khénifra a enregistré, pour la sousdimension « cadre de scolarisation », un indice de l'ordre 37.4% en 2015 positionnant la région au 8e rang dans le classement régional. Cet indice a augmenté pour atteindre 41.2% en 2018, soit un gain de 3.8 points, mais faisant perdre à la région deux places dans le classement régional (10e rang). Cela s'explique par l'augmentation de l'indice sousdimensionnel des autres régions avec un gap supérieur à celui de la région de Béni Mellal-Khénifra.

Un encombrement des classes plus important aux secondaire collégial et au secondaire qualifiant

Avec 124 550 élèves et 3 641 classes au secondaire collégial, la taille moyenne des classes affiche un ratio de 34.2 élèves par classe, ce dernier entraîne un encombrement significatif dans les classes du secondaire collégial. Les cycles primaire et secondaire qualifiant affichent une taille moyenne des classes de 26.3 et 31.4 respectivement. La situation au secondaire qualifiant confère elle aussi une position très désavantagée à la région en 2018 (11e position au niveau régional).























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



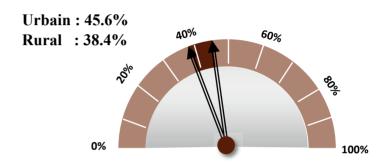
Le rythme d'évolution de l'indice sous-dimensionnel de la région diffère selon le milieu

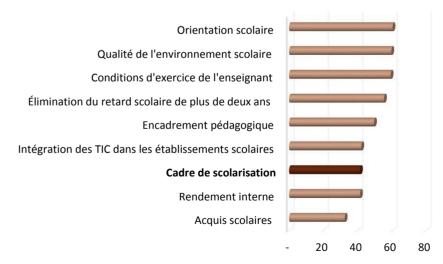
La région de Béni Mellal-Khénifra affichait un écart urbainrural de 4.6 points en 2015, ce dernier a augmenté pour atteindre 7.2 points en 2018 en faveur du milieu urbain, en raison notamment du rythme très lent de l'augmentation de l'indice dans le milieu rural comparativement au milieu urbain.

Les classes à niveaux multiples pèsent lourdement sur le « cadre de scolarisation » dans le milieu rural de la région

L'analyse des indicateurs du « cadre de scolarisation » révèle deux constats. Le premier est que la taille moyenne de la classe aux cycles primaire et secondaire qualifiant dans le milieu rural enregistre une bonne performance comparativement au milieu urbain. À titre d'exemple, la taille moyenne des classes au primaire en 2018 est de (24.6 en milieu rural contre 29.5 en milieu urbain). En revanche, au secondaire collégial, l'encombrement des classes est plus observé en milieu rural (34.6 contre 33.9). Le second constat est que les classes à niveaux multiples sont presque absentes dans le milieu urbain de la région de Béni Mellal-Khénifra avec un taux de 0.7%, contre 23.4% dans le milieu rural.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 – Rendement interne

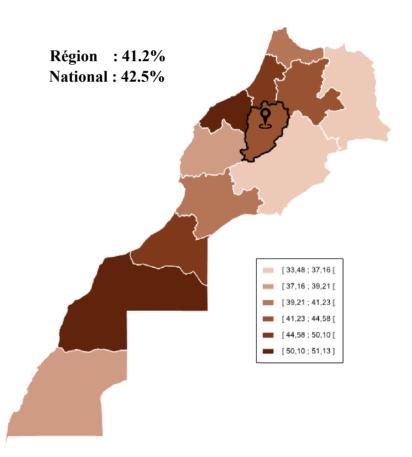


La région de Béni-Mellal-Khénifra se positionne juste en dessous du niveau national en matière de rendement interne du système éducatif

Comparée aux autres sous-dimensions, celle du « rendement interne » constitue la deuxième source de déficit de la dimension « qualité de l'éducation » pour la région de Béni Mellal-Khénifra. En outre la région occupe la 6e place au classement régional dans la sous-dimension du « rendement interne » avec un indice sous-dimensionnel de 41.2% en 2018, contre 42.5% pour le niveau national. Il convient de noter à cet égard, que le cycle primaire a réalisé une performance en-dessous de la moyenne dans le rendement interne avec un taux d'achèvement sans redoublement de l'ordre de 52.7% en 2018 (contre 53.9% pour la moyenne nationale). De même, le taux d'achèvement dans les autres cycles reste inférieur au niveau national (21.7% contre 22.9% au secondaire collégial et 7.8% contre 8.6% au secondaire qualifiant).

Le taux de diplomation dans l'enseignement supérieur réalise la meilleure performance dans le rendement interne pour la région

La région de Béni Mellal-Khénifra se positionne parmi les cinq premières régions en matière de taux de diplomation dans l'enseignement universitaire avec un taux de 57.5% en 2018, soit 7 603 lauréats parmi 13 225 nouveaux inscrits.























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 – Rendement interne



Renforcement de l'écart inter-milieux de la sous-dimension du « rendement interne » entre 2015 et 2018

La région de Béni-Mellal-Khénifra affichait, en 2015 un indice sous-dimensionnel du « rendement interne » de 44.9% dans le milieu urbain contre 35.2% dans le milieu rural. Ces deux indices ont augmenté respectivement de 3.6 points et 0.4 point entre 2015 et 2018. Ainsi, l'écart urbain-rural s'est significativement renforcé au cours de cette période, passant de 9.7 à 12.9 points.

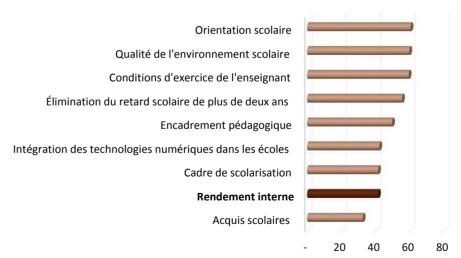
Amélioration de la position de la région en matière du « rendement interne » dans le milieu rural entre 2015 et 2018

Neuf parmi les douze régions marocaines ont enregistré une diminution du « rendement interne » dans le milieu rural. Bien que la région de Béni-Mellal-Khénifra a connu une très légère augmentation de son indice sous-dimensionnel en milieu rural, elle a tout de même pu avancer dans le classement régional du 8° au 4° rang entre 2015 et 2018.

Il est à noter que par rapport aux autres sous-dimensions de la dimension « qualité de l'éducation », celle du « rendement interne » contribue avec la deuxième part la plus élevée au déficit global entre les milieux urbain et rural de la dimension, après celle de la sous-dimension « élimination du retard scolaire de plus de deux ans ».

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

4 – Encadrement pédagogique



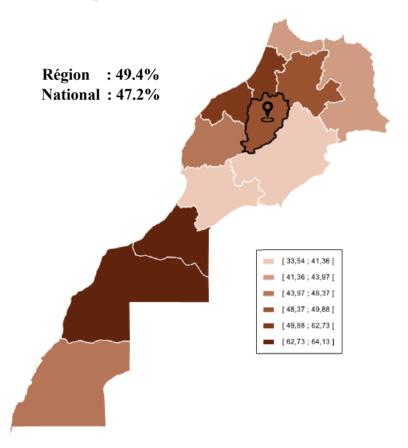
Une avancée remarquable entre 2017 et 2018

La région de Béni Mellal-Khénifra a réalisé une avancée remarquable dans l'indice sous-dimensionnel de l'encadrement pédagogique. Ce dernier est passé de 42.2% en 2017 à 49.4% en 2018, soit un bond de 7.2 points, améliorant le classement de la région du 8° rang en 2017 à la 5° place en 2018.

En analysant l'augmentation constatée entre 2017 et 2018, on remarque que l'effectif des enseignants de la région a significativement augmenté de 2 346 enseignants, dont 129 enseignants dans le cycle supérieur.

Stagnation des ratios élèves par enseignant entre 2015 et 2018 dans les cycles primaire et secondaire collégial et amélioration des ratios au qualifiant

Suite à l'augmentation du nombre d'élèves et au déficit en enseignants provoqué par les départs à la retraite pendant la période 2015-2017, le nombre moyen d'élèves par enseignant a augmenté, passant de 26.6 à 28.1 élèves par enseignant au primaire, et de 22.1 à 23.8 au secondaire collégial. En revanche, le recrutement massif d'enseignants, qui avait eu lieu en 2018, a rétabli la situation comme elle était en 2015.























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

4 – Encadrement pédagogique



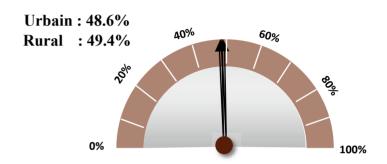
Amélioration du ratio élèves par enseignant au secondaire qualifiant

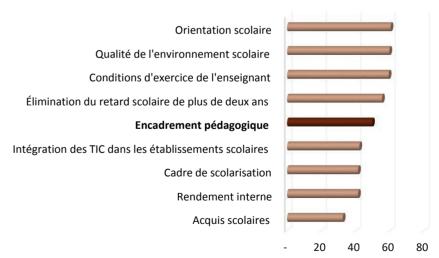
Contrairement aux cycles primaire et secondaire collégial, le secondaire qualifiant a fait l'exception en enregistrant une stagnation du ratio élèves par enseignant entre 2015 et 2017, et une baisse entre 2017 et 2018 de 17.5 à 15.2 en 2018, soit un gain de 2 points environ.

Écart urbain-rural en faveur du milieu rural

La région de Béni Mellal-Khénifra affiche, dans la sousdimension « encadrement pédagogique », un écart urbainrural en faveur du milieu rural de l'ordre de 0.8 point en 2018 (48.6% dans le milieu urbain contre 49.4% dans le milieu rural). Ceci s'explique notamment par le niveau d'encadrement pédagogique qui reste très acceptable dans le milieu rural aux cycles primaire et secondaire qualifiant. En effet, le cycle primaire affiche un nombre moyen de 24.3 élèves par enseignant dans le milieu rural contre 28.9 élèves par enseignant dans le milieu urbain. De même, le ratio élèves par enseignant dans le cycle secondaire qualifiant s'établit à 16.1 dans le milieu urbain contre 14.2 dans le milieu rural. Par ailleurs, la sous-dimension de «l'encadrement pédagogique » contribue à la réduction de l'écart entre les milieux de la dimension «qualité l'éducation » de 1.2 point.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans

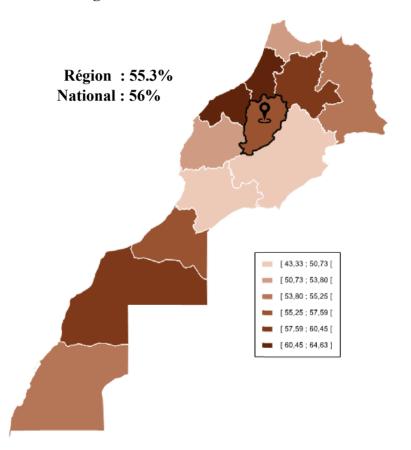


Sixième région dans « l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans » en 2018

L'indice sous-dimensionnel de « l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans » s'établissait à 50.7% en 2015, positionnant la région de Béni Mellal-Khénifra au 8e rang au niveau régional. En 2018, la région a vu sa position s'améliorer de deux places par rapport à cet indice, en se positionnant au 6e rang avec une valeur de 55.3%, soit 0.7 point de moins que la moyenne nationale.

Quasi-stagnation de la proportion des élèves ayant un retard scolaire de plus de deux ans au secondaire collégial

La proportion des élèves du secondaire collégial ayant un retard scolaire de plus de deux ans dans la région de Béni Mellal-Khénifra a légèrement baissé entre 2015 et 2018, enregistrant la diminution la plus faible des trois cycles d'enseignement scolaire (1.5 point passant de 32.5% à 31%). Au primaire, la proportion des élèves ayant un retard scolaire de plus de deux ans a connu un progrès de 3.1 points (de 19.5% à 16.4%), soit une réduction de l'effectif des élèves ayant plus de deux ans de retard scolaire de 59 732 à 52 049 écoliers. Quant au secondaire qualifiant, cette proportion s'est accrue de 2.6 points et l'effectif des élèves ayant un retard de plus de deux ans a baissé sur la même période de 26 839 à 26 646.























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans



Les cycles secondaires collégial et qualifiant sont les premiers dans « l'élimination du retard scolaire » en milieu rural de la région

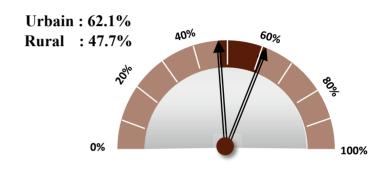
Avec un écart urbain-rural de 14.4 points (62.1% dans le milieu urbain contre 47.7% dans le milieu rural) dans « l'élimination du retard scolaire », la région de Béni Mellal-Khénifra affiche le 3e écart inter-milieux le plus faible au niveau régional. Ce dernier se reflète en général au niveau des trois cycles d'enseignement scolaires.

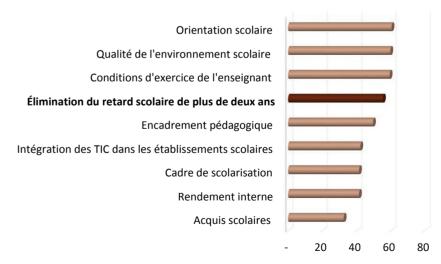
Les cycles secondaires collégial et qualifiant sont particulièrement bien classés en milieu rural (1er rang en 2018) dans l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans. De plus, les progrès réalisés au primaire dans le milieu urbain positionnent aussi la région parmi les trois premières pour cet indice en 2018.

La première source de déficit entre les milieux urbain-rural de la dimension « qualité de l'éducation »

Comparée aux neuf sous-dimensions de la dimension « qualité de l'éducation », celle de « l'élimination du retard scolaire » constitue la première source et d'iniquité entre les milieux urbain et rural de la dimension. En effet, cette sous-dimension présente une contribution importante de plus d'un quart à l'écart urbain-rural global de la dimension.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

6 – Qualité de l'environnement scolaire



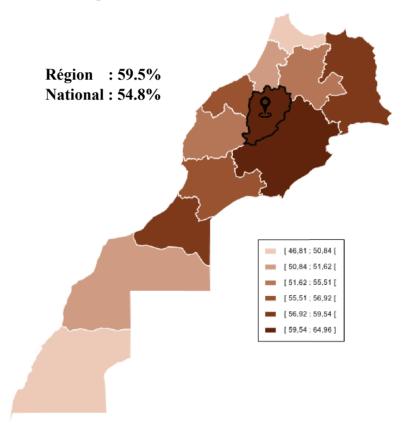
La deuxième région dans « la qualité de l'environnement scolaire » après la région de Drâa-Tafilalet

La région de Béni Mellal-Khénifra occupe la deuxième place dans le classement régional de « la qualité de l'environnement scolaire », avec un indice sous-dimensionnel de 59.5%, dépassant la moyenne nationale de 4.7 points. En effet, au niveau régional et dans l'enseignement secondaire collégial, la région de Béni Mellal-Khénifra se distingue par le plus faible degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, de violence, de vol et d'intimidation, en affichant un taux de 25.2% selon ce que rapportent les élèves eux-mêmes.

La région enregistre aussi le deuxième taux d'incidence le moins élevé des problèmes de discipline au secondaire collégial, avec un taux de 54%.

Le primaire est moins performant que le secondaire collégial en matière de qualité de l'environnement scolaire

Les élèves du primaire dans la région de Béni Mellal-Khénifra sont davantage plus exposés aux actes « d'harcèlement, violence, vol et intimidation » que ceux du secondaire collégial (34.4% contre 25.2%), selon les déclarations des élèves. De même, les directeurs d'établissements rapportent une incidence plus fréquente des problèmes de discipline au primaire plus que dans le secondaire collégial.























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

6 – Qualité de l'environnement scolaire



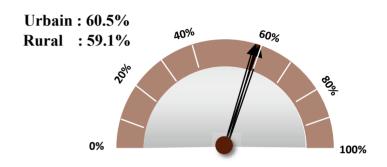
Écart urbain-rural minime dans la sous-dimension « qualité de l'environnement scolaire »

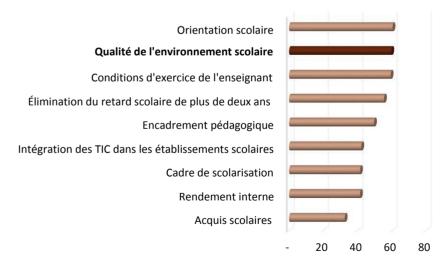
La région de Béni Mellal-Khénifra est parmi les régions où l'indice sous-dimensionnel de « la qualité de l'environnement scolaire » dans le milieu urbain devance celui du milieu rural, affichant un gap urbain-rural de seulement 1.4 points. Il est à noter que même si l'écart de la région reste faible, l'indice sous-dimensionnel enregistré dans le milieu urbain positionne la région au 2e rang du classement régional, tandis que la performance du milieu rural la positionne au 5e.

Améliorer la sécurité dans les écoles primaires est indispensable dans le milieu rural de la région

Les enseignants des écoles primaires en général et ceux de l'éveil scientifique en particulier déclarent que l'environnement scolaire dans le milieu rural de la région de Béni Mellal-Khénifra est moins sécurisé et ordonné par rapport au milieu urbain. En effet, le taux de prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein des établissements du primaire dans les villes dépasse largement celui du milieu rural de 18.2 points, soit 81.8% pour le milieu urbain contre 63.6% pour le milieu rural.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

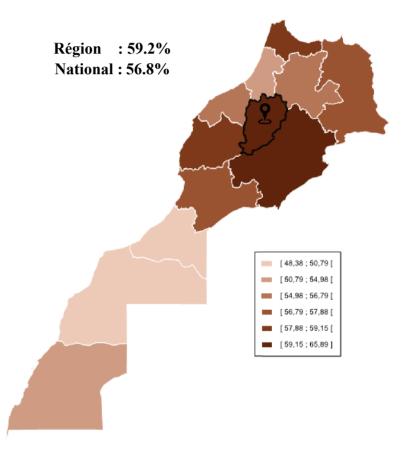
7 – Conditions d'exercice de l'enseignant



Les déclarations des enseignants sur le niveau des élèves impactent positivement le classement de la région

L'indice sous-dimensionnel des « conditions d'exercice de l'enseignant » dans la région de Béni Mellal-Khénifra s'établit à 59.2% et positionne la région à la 2º place dans le classement régional, juste après la région de Drâa-Tafilalet qui affiche 65.9%. Des conditions favorables d'exercice de l'enseignant dans la région sont principalement dus à la déclaration positive de ces derniers sur le niveau des élèves de la région soit en mathématiques ou en sciences ou même en lecture de la 4º année primaire. En effet, les enseignants déclarent être « non limités » par le niveau des élèves dans ces matières, que ce soit au primaire où la région occupe les 1^{re}, 2º et 4º places respectivement en sciences, mathématiques et lecture ou au collégial où la région réalise aussi de bonnes performances comparativement aux autres régions.

La seule exception est que les enseignants de l'éveil scientifique de la 4º année primaire qui déclarent « être très limités » vis-à-vis des défis confrontés dans l'exercice de leur travail, notamment la densité du programme, le grand effectif des élèves dans la classe qui reste difficile à gérer et l'affectation aux tâches administratives.























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

7 – Conditions d'exercice de l'enseignant



Un écart urbain-rural de 7.6 points qui avantage le milieu rural

En décortiquant la sous-dimension par milieu, il s'avère que les enseignants dans le milieu rural sont moins limités par le niveau des prérequis des élèves, et qu'ils sont confrontés à moins de défis dans leur métier par rapport à leurs collègues dans le milieu urbain. À cet égard, en 2018, l'indice sous-dimensionnel dans le milieu rural s'élève à 63.4% contre 55.8% pour le milieu urbain, soit un écart de 7.6 points en faveur du milieu rural.

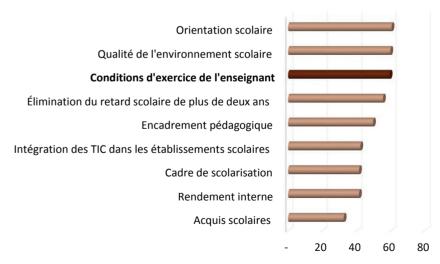
En effet, le milieu rural performe mieux que le milieu urbain dans sept des neuf indicateurs de cette sous-dimension. Le classement du milieu rural permet de conserver la position de la région dans le classement national, soit la 2e position. À l'inverse, le milieu urbain relègue la région à la 7e position du classement.

En milieu rural, le niveau des élèves ne semble pas constituer un défi majeur pour les enseignants comme les conditions d'exercice de leur métier

Cette bonne performance du milieu rural est due en grande partie aux déclarations positives des enseignants sur le niveau de leurs élèves et ce, dans toutes les disciplines et dans tous les cycles scolaires.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



















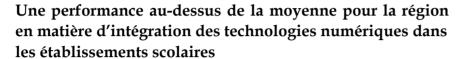






B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

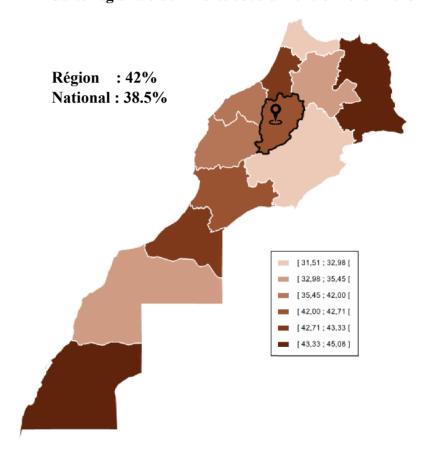
8 – Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires



La région de Béni Mellal-Khénifra occupe la 6e place dans le classement régional en matière d'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires avec un indice sous-dimensionnel de l'ordre de 42%, audessus de la moyenne nationale de 3.5 points.

Plus des deux tiers des écoles primaires de la région n'ont pas de connexion internet en 2018

La région de Béni Mellal-Khénifra enregistrait le plus faible taux d'accès à internet dans les établissements primaires au niveau régional en 2015 avec un taux de 17.8% (dernier rang du classement régional). En 2018, le taux d'accès à internet a atteint 30.9%, en hausse de 13.1 points, équivalent à 240 parmi les 777 écoles primaires de la région qui disposent d'une connexion à internet. Quant au secondaire collégial, la région a connu une augmentation significative du nombre d'établissements ayant accès à internet de 68 à 105 établissements entre 2015 et 2018. En revanche, le nombre d'établissements disposant d'un accès à internet au secondaire qualifiant a augmenté de 43 à 58 établissements sur la même période conférant, à Béni Mellal-Khénifra, la troisième position au niveau régional.























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

8 – Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

L'écart urbain-rural se creuse au primaire et au secondaire collégial

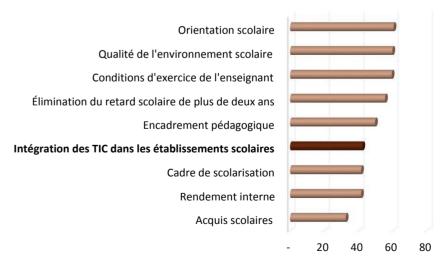
L'analyse de cet indice sous-dimensionnel par milieu montre que l'écart urbain- rural de la région de Béni Mellal-Khénifra est relativement moyen (10.3 points), comparé aux écarts inter-milieux des autres régions. Cet écart est principalement dû à la faible part des établissements disposant d'un accès à internet dans le milieu rural, notamment au primaire et au secondaire collégial. Ces derniers enregistrent, respectivement, une part de 23.8% et 33.9% dans le milieu rural, contre 39.5% et 51.2% respectivement dans le milieu urbain, soit un écart intermilieux de 15.7 points au primaire et de 17.3 points au secondaire collégial.

Le milieu rural devance le milieu urbain de la région dans l'intégration des technologies numériques dans les établissements du secondaire qualifiant

Contrairement aux établissements du primaire et du secondaire collégial de la région de Béni Mellal- Khénifra, la part des insitutions scolaires du secondaire qualifiant, disposant d'un accès internet dans le milieu rural, dépasse celle du milieu urbain, et ce, à partir de 2016, où l'écart urbain-rural est passé de 0.4 point à 2 points en faveur du milieu rural en 2018.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



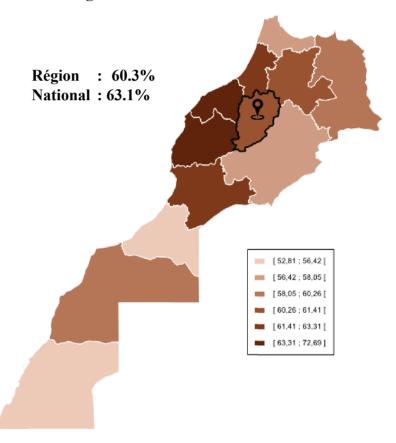
Tendance baissière en matière d'orientation scolaire dans la région entre 2015 et 2017

L'indice sous-dimensionnel de « l'orientation scolaire » de la région de Béni Mellal-Khénifra a connu un fléchissement de 3.6 points entre 2015 et 2017 (de 63.6% à 60%). Cette régression est principalement expliquée par la chute significative qui avait eu lieu entre 2015 et 2016 dans la proportion d'élèves scientifiques et techniques dans l'enseignement supérieur qui a baissé de 27.2% à 22.2%, soit une perte de 5 points.

Cependant, entre 2017 et 2018, l'indice reprend à la hausse avec un gain de 0.3 point, suite à l'augmentation de la proportion des élèves ayant un profil scientifique ou technique, d'un point dans le cycle secondaire qualifiant (de 58.5% à 59.5%) et de 1.9 point (de 24.1% à 26%) dans l'enseignement supérieur sur la même période.

La plus faible contribution au déficit global de la « qualité de l'éducation »

Parmi les neuf sous-dimensions de la « qualité de l'éducation », celle relative à « l'orientation scolaire » explique la contribution la plus faible du déficit global, soit 8.7% de la dimension.























B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



L'écart urbain-rural demeure persistant entre 2015 et 2018

En 2018, l'indice sous-dimensionnel de « l'orientation scolaire » de la région de Béni Mellal-Khénifra est évalué à 63.1% dans le milieu urbain, contre 52.6% dans le milieu rural, soit un écart urbain-rural de 10.5 points. Cet écart, qui reste inférieur à celui du niveau national (13.1 points), a diminué de seulement 1.9 point entre 2015 et 2018.

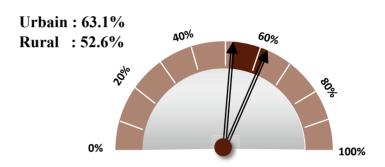
La diversité des choix d'orientation scolaire dans le secondaire qualifiant favorise le milieu urbain

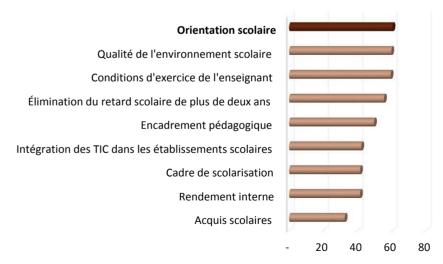
L'indice du milieu urbain relatif à la proportion d'élèves inscrits dans des filières scientifiques et techniques s'élève à 80.1% pour la région, tandis qu'il est à peine à 59% dans le milieu rural. Cet écart, de plus de 21 points entre les deux milieux, en dit long sur la diversité des filières et les possibilités de choix offertes aux lycéens qui reste très restreinte dans le milieu rural comparativement au milieu urbain.

Troisième contribution la plus élevée à l'écart intermilieux global

La région présente le 3^e écart inter-milieux le plus faible au niveau régional. Toutefois, comparée aux neuf sous-dimensions, « l'orientation scolaire » contribue avec la 3^e part la plus élevée à l'écart inter-milieux global (17.4%).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018





PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA

PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

























C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école



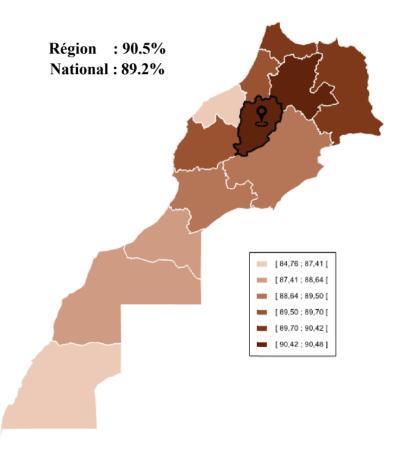
Cette sous-dimension renseigne sur le sentiment de fierté à fréquenter l'établissement et à entretenir des relations sociales positives avec les membres du milieu scolaire, c'est-à-dire des rapports sociaux empreints d'encouragement, de valorisation, d'acceptation, de soutien, de respect et d'amitié.

La région de Béni Mellal-Khénifra est en tête du classement régional dans le « sentiment d'appartenance à l'école »

Par rapport aux neuf sous-dimensions de « la promotion de l'individu et de la société », celle du « sentiment d'appartenance à l'école » contribue avec la part la plus faible au déficit de la dimension dans la région de Béni Mellal-Khénifra. En effet, cette région enregistre l'indice le plus élevé de la sous-dimension du « sentiment d'appartenance à l'école » soit une valeur de 90.5%. De ce fait, elle affiche le plus faible déficit dans cette sous-dimension.

Une faible disparité régionale dans la sous-dimension du « sentiment d'appartenance à l'école »

Même si la région de Béni Mellal-Khénifra se positionne au premier rang du classement régional, son indice dépasse le niveau national de 1.3 point seulement. Ceci indique une faible disparité inter-régionale par rapport à cette sous-dimension.























C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école



Un sentiment d'appartenance à l'école beaucoup plus marqué au primaire

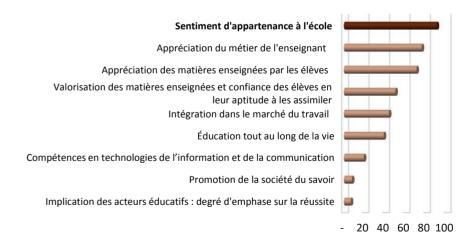
Les élèves au primaire enregistrent un degré d'appartenance à l'école plus élevé que leurs camarades du secondaire collégial. En effet, l'indice sous-dimensionnel du « sentiment d'appartenance à l'école » est de 92.7% au primaire contre 86% au secondaire collégial.

Un écart urbain-rural global au profit du milieu rural

La région de Béni Mellal-Khénifra présente un indice sousdimensionnel de 90.7% en milieu rural et 89.9% en milieu urbain, soit un gap urbain-rural de 0.8 point. Ainsi, la sous dimension du « sentiment d'appartenance à l'école » contribue pour 1.1 point seulement à l'écart global entre les deux milieux de la région de Béni Mellal-Khénifra. Selon le cycle d'enseignement, le gap urbain-rural de cette sousdimension demeure en faveur du milieu rural pour le primaire et en faveur du milieu urbain pour le secondaire collégial. Ainsi, pour ce dernier, la région se positionne au 2e rang en milieu urbain tandis qu'elle occupe la 10e place en milieu rural. L'indice sous-dimensionnel en milieu rural au secondaire collégial enregistre une valeur de 84.6%.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves

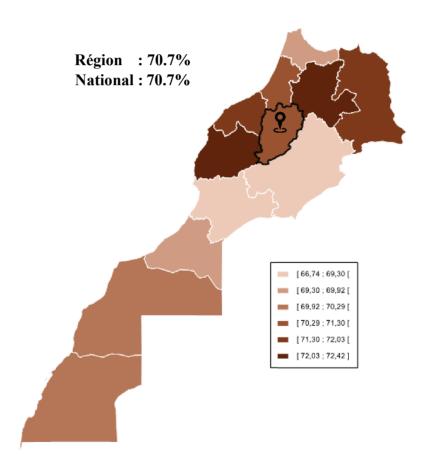


Cinquième région dans « l'appréciation des matières enseignées par les élèves »

En affichant un indice sous-dimensionnel de 70.7%, la région de Béni Mellal-Khénifra se place parmi les cinq premières régions dont les élèves apprécient le plus les matières enseignées. Cet indice présente le même niveau que celui du national et reste inférieur de 1.7 points par rapport à celui de la première région dans cette sous-dimension (Marrakech-Safi). En comparant le degré d'appréciation des élèves des matières enseignées selon le cycle d'enseignement, il s'avère qu'à l'exception de la lecture au primaire, les écoliers éprouvent un désir d'apprentissage des mathématiques et des sciences plus élevé que leurs camarades au secondaire collégial, soit une différence d'indice de 21.6 points en mathématiques et de 17 points en sciences.

Contrairement à la physique et la chimie, la biologie et les sciences de la terre attirent plus les collégiens de la région

Malgré le faible niveau global d'appréciation des élèves pour les matières enseignées au secondaire collégial, ces derniers apprécient énormément la biologie et les sciences de la terre. En effet, pour ces deux matières, la région enregistre les indices les plus élevés puisqu'elle se classe au 1^{er} rang avec 73.3 points d'indice en sciences de la terre et 78 en biologie.























C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves



L'écart urbain-rural s'accentue au primaire

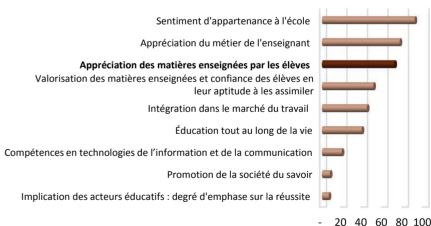
La sous dimension de «l'appréciation des matières enseignées par les élèves » affiche un écart urbain-rural de 2.8 points en faveur de milieu urbain avec un indice de 72.5% en milieu urbain et 69.7% en milieu rural. Ce gap est d'autant plus manifesté au primaire puisqu'il s'élève à 11.8 points en éveil scientifique et à 11 points en lecture. Il convient de noter que, par rapport à la sous-dimension de l'appréciation des élèves des mathématiques et de l'éveil scientifique, la région de Béni Mellal-Khénifra occupe respectivement la première et la deuxième position au primaire.

Les collégiens scolarisés dans les campagnes apprécient plus que leurs camarades citadins les matières enseignées

Pour la biologie, les collégiens expriment un degré d'appréciation plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, soit un écart de 3.6 points (79.6% en milieu urbain et 76% en milieu rural. Pour les sciences de la terre, l'écart urbain-rural devient très minime (0.8 point). En revanche, pour les mathématiques, la physique et la chimie, les élèves du milieu rural éprouvent un niveau d'appréciation qui dépasse celui du milieu urbain. Ainsi, l'écart inter-milieux, qui devient en faveur du milieu rural, est respectivement de 2.1, 3.7 et 3.4 points en mathématiques, physique et chimie.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



















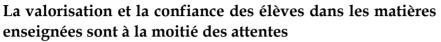






C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

3 - Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler

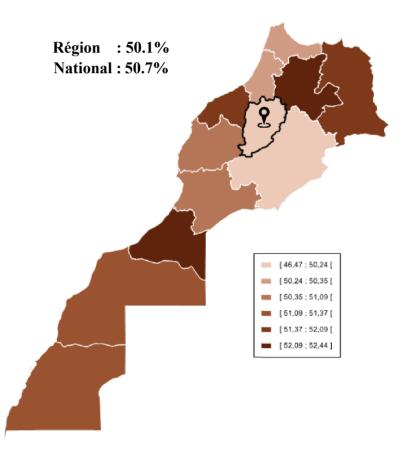


Avec un indice sous-dimensionnel de 50.1%, la région de Béni Mellal-Khénifra occupe l'avant dernière place au classement régional de la «Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler ». Néanmoins, le positionnement de la région est à relativiser étant donné que son indice sous-dimensionnel demeure inférieur à celui du niveau national (50.7%) de 0.6 point seulement. En effet, la quasi-totalité des régions présente un indice aux alentours de 50%.

La région affiche le plus faible niveau de confiance en soi des élèves en mathématiques après celui de Drâa-Tafilalet

En analysant cette sous-dimension par cycle d'enseignement, il s'avère que le niveau de confiance des élèves en leur aptitude à maîtriser le contenu des matières enseignées au primaire reste plus élevé par rapport à celui du secondaire collégial. En effet, l'indice de confiance est de 52.8% et 38.6% respectivement pour les deux cycles. Par ailleurs, la région enregistre le plus faible niveau de confiance en soi des élèves en mathématiques après celui de Drâa-Tafilalet, soit un indice de 40.7% alors que ce dernier atteint 46.1% pour Casablanca-Settat.

Au secondaire collégial, l'indice de confiance des élèves en leur aptitude à assimiler les mathématiques enregistre la plus faible valeur (30.2%).























C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

3 -Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler



La confiance des élèves en leurs capacités à assimiler les matières enseignées ne diffère pas selon le milieu

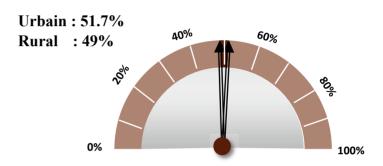
La région de Béni Mellal-Khénifra affiche un indice sousdimensionnel de 51.7% en milieu urbain et 49% en milieu rural, soit un écart urbain-rural de 2.7 points seulement. Ce dernier représente le quatrième écart urbain-rural le plus faible au niveau régional après celui de l'Oriental (0.7 point), Marrakech-Safi (2.5 points) et Souss-Massa (2.6 points). De plus, il est le 3e écart urbain-rural le plus faible des neuf sousdimensions de la « promotion de l'individu et de la société ».

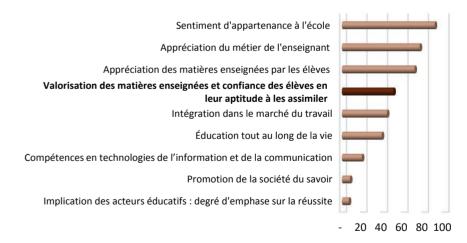
Les élèves ruraux au primaire souffrent le plus du manque de confiance en leur aptitude

L'analyse de l'écart urbain-urbain de la sous-dimension selon le cycle d'enseignement révèle que cet écart est beaucoup plus expliqué au primaire. En effet, au primaire, le gap intermilieux est de 10.6 points et demeure en faveur du milieu urbain tandis qu'il devient légèrement en faveur du milieu rural pour le secondaire collégial avec 0.7 point seulement.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que les collégiens ruraux ont spécifiquement plus confiance en leurs capacités à assimiler la physique que leurs camarades citadins (5.7 points de différence).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant

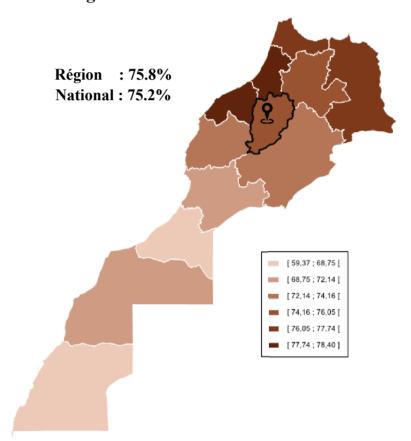


2.6 points d'écart par rapport à la première région en matière d'« appréciation du métier de l'enseignant »

La région de Béni Mellal-Khénifra se positionne parmi les cinq premières régions dans l'appréciation du métier de l'enseignant. Elle présente un indice sous-dimensionnel de 75.8%. Ce dernier dépasse légèrement la moyenne nationale (75.2%) et reste inférieur de 2.6 points par rapport à la première région (Rabat-Salé-Kénitra).

Les enseignants du primaire éprouvent plus de satisfaction à l'égard de l'enseignement des langues

L'indice de satisfaction de « l'enseignement des langues » dans la région de Béni Mellal-Khénifra enregistre une valeur qui dépasse celle de toutes les autres régions, soit 91.8%. Cette valeur d'indice dépasse celle de la dernière région de 31.8 points. En revanche, les enseignants du primaire affirment avoir un contentement moins partagé dans l'exercice de leur métier vis-à-vis de l'enseignement des mathématiques (74.7%) et de l'éveil scientifique (72.4%). Quant au secondaire collégial, les enseignants de sciences de la vie et de la terre de la région expriment moins de motivation et de volonté à enseigner aussi longtemps qu'ils le peuvent. En effet, ils enregistrent un indice de satisfaction de 68.9% seulement, soit l'avant dernier indice du classement régional.























C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant



Les enseignants de la région enregistrent le deuxième niveau de satisfaction le plus élevé en milieu urbain

Pour la région de Béni Mellal-Khénifra, l'indice sousdimensionnel « d'appréciation du métier de l'enseignant » enregistre un niveau de 82.4% en milieu urbain, soit la deuxième valeur la plus élevée dans le classement régional du milieu urbain. Dans le milieu rural, cet indice affiche une valeur de 71.5%, soit un écart urbain-rural de 10.9 points. Il est à noter que la valeur de l'indice en milieu rural reste légèrement inférieure à celle du niveau national (0.2 point), tandis qu'elle dépasse de 4.1 points la moyenne nationale urbaine. La région occupe le 2e rang, juste après la région de Drâa-Tafilalet, dans le classement régional en milieu urbain.

Le primaire enregistre un écart urbain-rural plus élevé par rapport à celui du secondaire collégial

Les enseignants de mathématiques et d'éveil scientifique au primaire affirment être moins satisfaits de leur métier en milieu rural qu'en milieu urbain, soit un écart inter-milieux de 27.5 et 31.7 points respectivement. Quant au secondaire collégial, l'enseignement des mathématiques et des sciences affiche un gap largement moins important comparativement à celui du primaire.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



















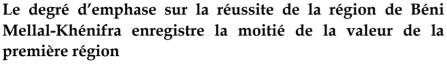






C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

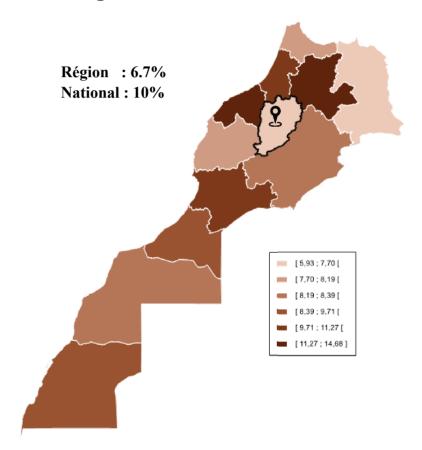
5 – Implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite



Classée à l'avant dernier rang du classement régional de la sous-dimension du « degré d'emphase sur la réussite », la région de Béni Mellal-Khénifra affiche un très faible niveau d'implication des acteurs éducatifs dans la réussite scolaire des élèves. En effet, son indice sous-dimensionnel qui affiche une valeur de 6.7%, reste inférieur de 3.3 points à celui du niveau national et de 8 points par rapport à la première région (Casablanca-Settat). Par ailleurs, en comparant les neuf sous-dimensions, celle du « degré d'emphase sur la réussite » est la première source du déficit global de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société », avec une contribution de 18.9%.

Les enseignants de mathématiques au secondaire collégial sont relativement plus impliqués dans la réussite scolaire des élèves

Le degré d'implication des enseignants de mathématiques au secondaire collégial dans la réussite scolaire des élèves est évalué à 5.8%, soit légèrement plus élevé que celui enregistré au niveau national (5.7%). Cette valeur positionne la région par rapport à cet indice à la troisième place. En revanche, les enseignants des sciences de la terre au secondaire collégial sont les moins impliqués dans la réussite scolaire au niveau régional avec un indice de 0.5%.

















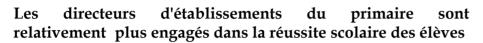






C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

5 – Implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite

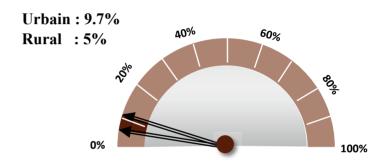


Les directeurs d'établissements du secondaire collégial affichent un niveau d'emphase sur la réussite de l'ordre de 2.3%. En revanche, les directeurs d'établissements du primaire présentent un niveau nettement plus élevé que leurs collègues du secondaire collégial, soit une valeur d'indice de 11.2%. Celleci demeure toutefois largement plus faible comparativement aux autres pays participant à TIMSS ou à PIRLS.

L'indice sous-dimensionnel en milieu urbain présente le double de l'écart urbain-rural de la région

La région de Béni Mellal-Khénifra enregistre un indice sousdimensionnel de 9.7% en milieu urbain et 5% en milieu rural, soit un écart urbain-rural de 4.7 points. Ce dernier présente le plus faible écart urbain-rural après celui des régions du Sud. L'analyse des valeurs d'indice du degré d'emphase sur la réussite pour les différents acteurs éducatifs révèle deux principaux constats. Le premier est qu'en milieu rural, les enseignants de mathématiques au secondaire collégial sont les plus impliqués dans la réussite au niveau régional, soit une valeur d'indice de 13.4%. Le second est qu'en milieu urbain, les directeurs d'établissements du primaire présentent le niveau le plus élevé d'emphase sur la réussite avec un indice de 23.8%.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



















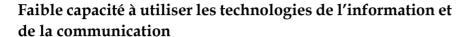






C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

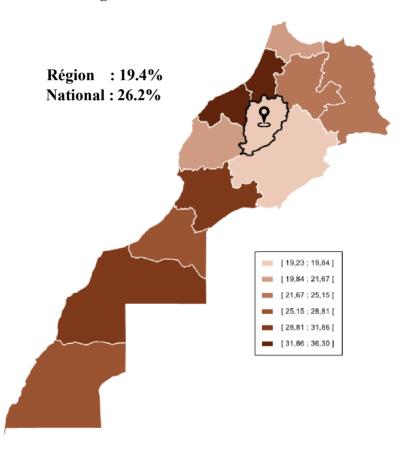
6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication



Les jeunes de la région de Béni Mellal-Khénifra affichent un faible indice dans la sous-dimension des « compétences en technologies de l'information et de la communication », soit 19.4% en 2018. Cet indice positionne la région à l'avant dernier rang du classement régional juste avant celle de Drâa-Tafilalet. Ainsi, son indice demeure inférieur de 6.8 points par rapport à celui enregistré au niveau national (26.2%).

3% de jeunes et d'adultes de la région ont des compétences avancées en TIC

Entre 2015 et 2018, la proportion de jeunes et adultes qui ont élaboré un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé est passée de 1.1% à 3%. Ainsi, en 2018, un jeune ou un adulte parmi 33 personnes a réalisé au moins un code avec un langage spécialisé de programmation. En revanche, parmi les neuf compétences évaluées en TIC selon l'ODD 4, celle relative à la capacité des jeunes de la région à « copier et déplacer un fichier ou un dossier sur ordinateur » constitue la compétence la plus maîtrisée avec une proportion de 29.8% en 2018. Ce dernier, qui a connu une diminution de 3.6 points par rapport à 2016 (33.4%), demeure inférieur à la moyenne nationale de 10.3 points (40.1%).

















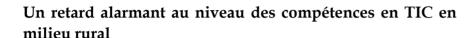






C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication

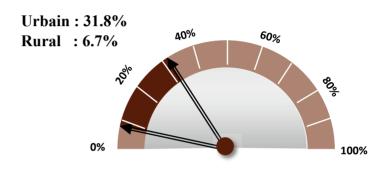


Les jeunes ou adultes issus du milieu rural affichent un très faible niveau de maîtrise des compétences en TIC. Ce dernier ne dépasse pas 6.7%, tandis que leurs camarades en milieu urbain enregistrent un indice de 31.8%. Par conséquent, le gap urbain-rural atteint même 25.1 points en 2018 par rapport à cette sous-dimension. Néanmoins, si le niveau de maîtrise des compétences en TIC des jeunes du milieu urbain demeure inférieur à la moyenne nationale (38.6%), celui du milieu rural la dépasse de près d'un point (5.8%).

Le gap urbain-rural de la maîtrise d'une compétence en TIC est inversement proportionnel au niveau de sa complexité

L'analyse de l'écart urbain-rural par rapport au degré de maîtrise des différentes compétences en TIC révèle inter-milieux le gap est aue inversement proportionnel au niveau de complexité de la compétence en TIC. La compétence relative à « copier et déplacer un fichier ou un dossier sur ordinateur » enregistre le gap le plus élevé, soit 38.4 points. En revanche, la maîtrise du langage de programmation enregistre l'écart urbain-rural le plus faible pour la région, soit 3.9 points seulement.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



20 40 60 80 100















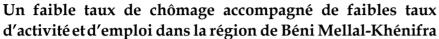






C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

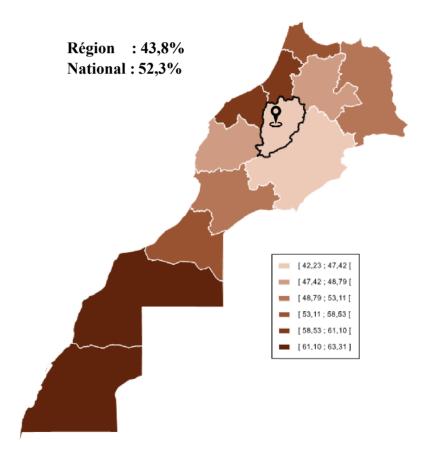
7 – Intégration dans le marché du travail



La région de Béni Mellal-Khénifra présente en 2018 le deuxième taux de chômage le plus faible au niveau régional, soit 5.9% seulement, contre 9.8% pour le niveau national. Néanmoins, elle affiche également des niveaux en dessous de la moyenne pour les taux d'activité, d'emploi, d'emplois rémunérés, de salariat et de salariés avec contrat de travail. En effet, le taux d'activité se situe à 45% en 2018 contre 46% au niveau national et le taux d'emploi reste inférieur de 2.1 points par rapport au national (39.6% contre 41.7%). De même, les taux d'emplois rémunérés, de salariat, de salariés avec contrat de travail demeurent en deçà des taux nationaux 6.4, 15.4 et 6.8 points respectivement. De ce fait, la région occupe le 11e rang dans « l'intégration dans le marché du travail » avec un indice sous-dimensionnel de 43.8% en 2018.

Le tiers des jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans de la région sont des NEET*

Un jeune sur trois n'est ni en emploi, ni en éducation, ni en formation dans la région de Béni Mellal-Khénifra. Cette dernière affiche le deuxième taux de NEET de 15-24 ans le plus élevé au niveau régional (33.8%) après celui de l'Oriental (34%) et dépassant le niveau national de 4.8 points (29%).



^{*}NEET est un acronyme anglais de « Not in Education, Employment or Training » désignant : « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation ».





















C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

7 – Intégration dans le marché du travail



Baisse de 5.6 points dans l'écart urbain-rural sur la période 2015-2018

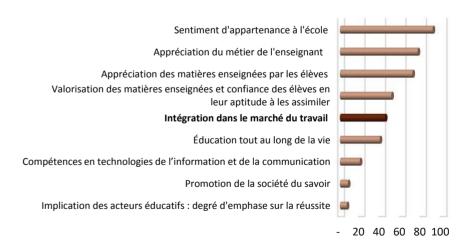
La région de Béni Mellal-Khénifra présente un écart urbainrural de 23.8 points en 2015 dans la sous-dimension « d'intégration dans le marché de travail ». Ce dernier a régressé, entre 2015 et 2018, de 5.6 points pour atteindre un écart de 18.2 points en 2018. Cette baisse est expliquée par le recul de 1.4 point de l'indice sous-dimensionnel urbain et l'augmentation de 4.2 points de celui du milieu rural sur la même période.

Le taux de salariés sans contrat de travail et le taux d'emplois non rémunérés pénalisent le milieu rural de la région

La comparaison entre les deux milieux de la région montre qu'en milieu urbain, le taux de salariat dépasse de 20.5 points celui du rural (52.9% contre 32.4%). En revanche, le taux de salariés sans contrat de travail est beaucoup plus élevé en milieu rural (55.6% contre 83.8%). En outre, le taux de jeunes NEET de 15-24 ans dépasse également celui du milieu rural de 8.8 points (38.1% contre 29.3%). Dans le même sens, le taux d'emplois non rémunérés est plus élevé de 32.6 points en milieu rural avec un taux de 36.7% comparativement à 4.1% seulement en milieu urbain.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

























C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie

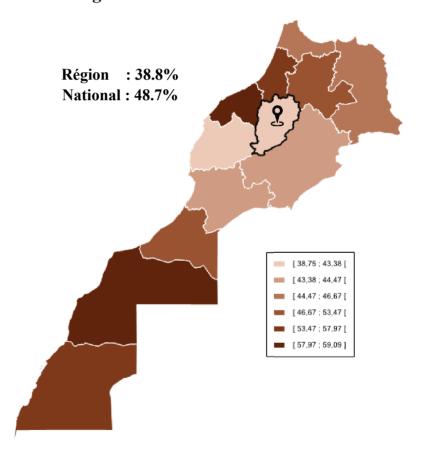


Dernière région dans la sous dimension de « l'éducation tout au long de la vie »

Passant d'une valeur d'indice sous-dimensionnel de 36% à 38.8%, la région de Béni Mellal-Khénifra a stagné en bas du classement régional de la sous-dimension de « l'éducation tout au long de la vie » entre 2015 et 2018. Cet indice reste inférieur de 9.9 points par rapport à la moyenne nationale (48.7%) et de 20.3 points par rapport à celui de la région de « Laâyoune-Sakia El Hamra », qui est à la tête du classement régional.

L'effectif d'adultes ayant un niveau d'instruction d'enseignement supérieur a augmenté de 20 000 entre 2015 et 2018

En 2015, la proportion de la population âgée de 25 ans et plus, ayant un niveau d'enseignement supérieur dans la région de Béni Mellal-Khénifra a enregistré le taux le plus faible au niveau régional avec une valeur de 4.7%, soit l'équivalent de 64 400 jeunes. Cet effectif a augmenté de 20000 pour atteindre près de 84 400 personnes en 2018. Néanmoins, en matière de proportion, cette augmentation ne représente que 1.2 point, soit une valeur de 5.9%. Ainsi, en 2018, la région se classe au dernier rang du classement régional non seulement pour cet indicateur mais aussi pour le taux d'alphabétisation et la moyenne d'années de scolarisation.























C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie



La sous-dimension « éducation tout au long de la vie » représente la première source d'iniquité entre les milieux dans la dimension « promotion de l'individu de la société »

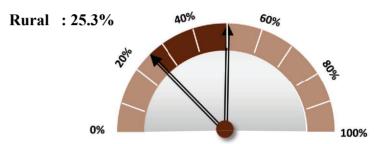
Comparée aux neuf sous-dimensions, celle concernant « l'éducation tout au long de la vie » présente une part importante, de 12.4% (la 4e part) du déficit global de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société ». En outre, lorsqu'on considère l'écart global entre les milieux de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société », elle devient comme première source d'iniquité contribuant pour 32.6% à cet écart global.

L'écart entre les deux milieux est d'autant plus élevé dans l'accessibilité à l'enseignement supérieur

L'indice sous-dimensionnel en milieu rural enregistre une valeur de 25.3%, soit la moitié de l'indice sous-dimensionnel en milieu urbain (50.6%). Ainsi, l'écart urbain-rural est évalué à 25.3 points en 2018. Ce dernier est principalement dû aux écarts inter-milieux constatés au niveau de deux indicateurs. Le premier concerne « la proportion d'adultes de 25 ans et plus ayant atteint le niveau supérieur » qui s'établit à 1.8% seulement en milieu rural contre 9.4% en milieu urbain. Le second est relatif à « la moyenne d'années de scolarisation » en milieu urbain qui avoisine environ le double de celle du milieu rural, soit 6.51 contre 3.48 années.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain: 50.6%

























BENI MELLAL-KHENIFRA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



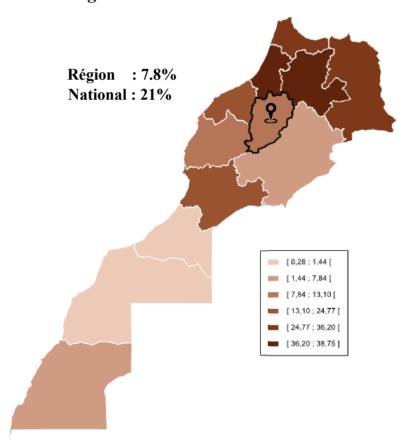
La région dépasse uniquement les régions du Sud et Draa-Tafilalet dans la promotion de la société du savoir

La région de Béni Mellal-Khénifra se place à la 8º position du classement régional dans la « promotion de la société du savoir » en 2018. Avec une valeur d'indice sous-dimensionnel de 7.8%, la région dépasse uniquement les régions du Sud et Draa-Tafilalet. Ainsi, cette valeur d'indice demeure relativement faible puisqu'elle représente près du tiers de celle du niveau national (21%) et reste largement inférieure à la première région (Fès-Meknès, 38.7%), soit une différence de 30.9 points.

Même avec la deuxième augmentation la plus élevée de l'indice de la région, celle-ci maintient sa place au huitième rang

Entre 2015 et 2018, la région de Béni Mellal-Khénifra a réalisé le deuxième accroissement le plus élevé dans l'indice sous-dimensionnel, soit une augmentation de 4.5 points. En effet, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima qui s'est hissée de 6.4 points a connu une amélioration de son classement passant du 5^e au 3^e rang. En revanche, la région de Béni Mellal-Khénifra a maintenu la même position au niveau régional (8^e rang) en raison du relatif retard accumulé dans cette sous-dimension.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018























BÉNI MELLAL-KHÉNIFRA

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



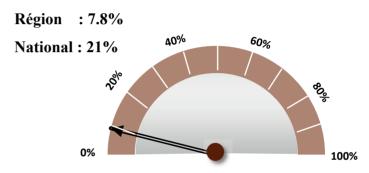
Le nombre de thèses soutenues dans la région a triplé entre 2015 et 2018

En 2015, les établissements de l'enseignement supérieur relevant de la région de Béni Mellal-Khénifra ont connu un faible nombre de thèses soutenues au cycle doctoral. Ce dernier ne dépasse pas 16 thèses (8e position au niveau régional) et demeure très minime par rapport à celui de la région de Fès-Meknès (395 thèses soutenues). En 2018, le nombre de thèses soutenues a triplé pour atteindre 48 thèses, soit le troisième accroissement le plus conséquent entre 2015 et 2018.

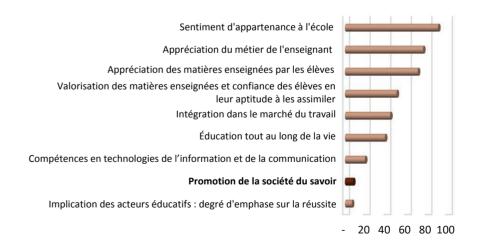
Le nombre de publications par million d'habitants présente un écart important par rapport à la première région

La région de Béni Mellal-Khénifra figure parmi les quatre dernières régions en ce qui concerne le nombre de publications indexées par million d'habitants. Affichant une valeur de 47.2 publications par million d'habitants en 2018, la région reste largement en deçà du niveau national (116.8 publications par million d'habitants). La région de Rabat-Salé-Kenitra, qui se positionne au premier rang pour cet indicateur, enregistre six fois plus le nombre de publications de la région de Béni Mellal-Khénifra (303.8 publications par million d'habitants).

L'indice sous-dimensionnel en 2018



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





IV - SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES DE LA RÉGION EN ÉDUCATION

A - Équité et égalité des chances

Préscolarisation Accès à l'éducation pour tous de base Acquis scolaires

Extension de l'enseignement post-obligatoire Lutte contre les déperditions scolaires

Équité genre

Contribution de

Équité territoriale dans l'offre

Accessibilité des établissements aux l'enseignement privé d'enseignement infrastructures de base

Éducation inclusive















B - Qualité de l'éducation



Rendement interne

Encadrement pédagogique Élimination du retard scolaire de plus de l'environnement deux ans

Qualité de scolaire

Conditions d'exercice de l'enseignant

Intégration des technologies numériques Orientation dans les établissements scolaire scolaires



















C - Promotion de l'individu et de la société

Sentiment d'appartenance à l'école

Appréciation des matières enseignées par les élèves

Valorisation des matières enseignées et Appréciation du confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler

métier de l'enseignant

Degré d'emphase sur la réussite

Compétences en TIC

Intégration dans le Éducation tout au marché du travail

long de la vie

Promotion de la société du savoir



















A - Équité et égalité des chances



Accès à l'éducation de base



11e
rang dans le
classement
régional

Milieu rural de la région de Béni Mellal-Khénifra : un accès limité au secondaire collégial

Éducation inclusive



L'avant dernière région dans l'éducation inclusive

11e
rang dans le
classement
régional

Contribution de l'enseignement privé



12e
rang dans le
classement
régional

La première source de déficit global de la dimension de «l'équité et de l'égalité des chances »

B - Qualité de l'éducation



Qualité de l'environnement scolaire



La deuxième région dans « la qualité de l'environnement scolaire » après la région de Drâa-Tafilalet

rang dans le classement régional

Conditions d'exercice de l'enseignant



Les déclarations des enseignants sur le niveau des élèves impactent positivement le classement de la région



Les acquis scolaires



rang dans le

régional

Faibles performances en mathématiques et en lecture

C - Promotion de l'individu et de la société



Sentiment d'appartenance à l'école



La région de Béni Mellal-Khénifra est en tête du classement régional pour le « sentiment d'appartenance à l'école »





Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler



La région affiche le plus faible niveau de confiance en soi des élèves en mathématiques après celui de Drâa-Tafilalet

11e
rang dans le
classement
régional

Éducation tout au long de la vie



Le tiers des jeunes de la tranche d'âge 15-24 ans de la région sont des NEET

12e
rang dans le
classement
régional



V - ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE



1. NORMALISATION DES INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

Les indicateurs sur lesquels se fonde le calcul des indices composites sont souvent quantitatifs-objectifs, qualitatifs-objectifs ou qualitatifs-subjectifs⁽¹⁾. Leur standardisation consiste à unifier les unités de leur mesure, en les rapportant à une mesure commune. Autrement, ces indicateurs resteraient incomparables et ne se prêteraient pas à l'agrégation.

Plusieurs méthodes permettent de ramener les indicateurs à des échelles de référence comparables. Il s'agit, entre autres, de la méthode centrée réduite, de la normalisation à des z-scores, et de la méthode par la distance à une référence, etc.

Parmi les approches les plus utilisées, figure la normalisation par la méthode Min-Max, appliquée aussi bien dans le calcul des indicateurs à vocation internationale, comme l'indice du développement humain du PNUD ou l'indice du capital humain de la Banque Mondiale, ou à vocation nationale comme l'indice de pauvreté multidimensionnelle du HCP ou l'indicateur national du développement humain de l'ONDH. Cette méthode permet de centrer l'indice entre les valeurs extrêmes de l'indicateur, en veillant à bien saisir le sens de son maximum et son minimum.

Par définition, les indicateurs ainsi normalisés se situent entre 0 et 1. Contrairement à la méthode centrée réduite, la méthode Min-Max est très sensible aux valeurs extrêmes. Son écriture algébrique se modifie en fonction du type d'indicateur. Pour les indicateurs d'alertes, ceux dont la baisse fait augmenter l'indice composite, la normalisation se fait de la manière suivante :

$$\frac{V_{max} - V_{obs}}{V_{max} - V_{min}}$$

Pour les indices d'abondance ou de prospérité, ceux qui augmentent avec l'indice composite, la normalisation se fait à l'aide de la formule habituelle :

$$\frac{V_{obs} - V_{min}}{V_{max} - V_{min}}$$

2. CALCUL DES INDICES COMPOSITES

À cette étape, on aura converti l'ensemble des indicateurs en indices normalisés. Les indices ainsi obtenus sont utilisés dans la mesure, par dimension, des indices dimensionnels. Pour une dimension donnée, un indice dimensionnel est la moyenne arithmétique des indices normalisés de ses indicateurs élémentaires. L'indice dimensionnel s'écrit en fonction de ses sous indices comme suit :

$$\label{eq:indice} \mbox{Indice dimensionnel} = \frac{1}{n} \sum_{1}^{n} \mbox{Indice_sous_dimensionnel}_{i}$$

Où n est le nombre de sous indices i de la dimension en question. En présence de sous dimensions, ces indices sont dits sous dimensionnels et calculés de la même façon que les indices dimensionnels. Calculée pour chaque dimension, leur moyenne donne les indices dimensionnels.

Les indices dimensionnels i sont calculés pour chacune des dimensions retenues. Leur moyenne arithmétique donne l'indice régional de développement de l'éducation (IRDE) :

$$IRDE = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{n} Indice_dimensionnel_i$$

Cet indice se situe entre la valeur 0 – très faible développement de l'éducation – et 1 – développement élevé de l'éducation -. Ainsi, les territoires les plus développés en éducation/formation sont ceux qui affichent l'indice régional de développement de l'éducation, le plus élevé. Exprimé en pourcentage, l'IRDE renseigne sur le chemin parcouru dans la voie de la réalisation de l'ensemble des objectifs de la Vision Stratégique.

¹⁻ Les indices composites quantitatifs-objectifs sont des valeurs directement mesurables (taux spécifique de scolarisation), ceux qualitatifs-objectifs ne sont pas directement mesurables mais font appel à des réponses objectivement vérifiables, comme la présence ou l'absence d'internet dans la salle de classe, et ceux qualitatifs-subjectifs relèvent de l'opinion, de l'appréciation telle que la satisfaction d'un mécanisme d'appui social ou la confiance dans une institution, ...

3. INDICATEURS DE LA DIMENSION « ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES	
	Proportion d'enfants non préscolarisés âgés de 4 à 5 ans	(La population de 4 à 5 ans- Effectif des préscolarisés de 4 à 5 ans) / La population de 4 à 5 ans	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP	
PRÉSCOLARISATION POUR TOUS	Part des nouveaux inscrits en première année primaire issus du préscolaire	Effectif des nouveaux inscrits en 1 ^{re} année primaire issus du préscolaire / Total des élèves en 1 ^{re} année primaire	100%	Indicateur de prospérité	Recueil statistique du MENFPESRS	
	Part des élèves de l'enseignement préscolaire public	Effectif des enfants du préscolaire public / les élèves préscolarisés	33%		Recueil statistique du MENFPESRS	
ACCÈS À L'ÉDUCATION DE BASE	Taux d'enfants non scolarisés ayant l'âge de 6 à 11 ans	(La population de 6 à 11 ans-Effectif des scolarisés de 6 à 11 ans) / La population de 6 à 11 ans	0%	la disease del lente	Recueil statistique du MENFPESRS	
ACCES A LEDUCATION DE BASE	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 12 à 14	(La population de 12 à 14 ans- Effectif des scolarisés de 12 à 14 ans) / La population de 12 à 14 ans	0%	indicateur d aierte	+ HCP	
	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 15 à 17	(La population de 15 à 17 ans- Effectif des scolarisés de 15 à 17) / La population de 15 à 17	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP	
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT POST-OBLIGATOIRE	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle parmi les jeunes de 15 à 24 ans	Effectif des stagiaires de la formation professionnelle / Population de 15 à 24 ans	10%	Indicateur de prospérité	FP en chiffres 2015-2016 + FP en Chiffres 2016-2017 + FP en chiffre	
	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle post-bac	Effectif des techniciens spécialisés / Total des stagiaires en FP	50%	Indicateur de prospérité	2017-2018	
	Taux brut de scolarisation supérieur	Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur / la population de 18 – 22 ans	100%	Indicateur de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur	
	Taux d'abandon au primaire					
	Taux d'abandon au secondaire collégial	Effectif des abandons/ Effectif des élèves (par				
LUTTE CONTRE LES DÉPERDITIONS	Taux d'abandon au secondaire qualifiant	cycle)	0%	Indicateur d'alerte		
SCOLAIRES	Taux de redoublement au primaire				Massar	
	Taux de redoublement au secondaire collégial	Effectif des redoublants / Effectif des élèves (par cycle)	0%	0% Indicateur d'alerte		
	Taux de redoublement au secondaire qualifiant	(ker elect)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	Indice de l'équité genre au préscolaire				
	Indice de l'équité genre au primaire	_			
	Indice de l'équité genre au secondaire collégial	_			
	Indice de l'équité genre au secondaire qualifiant	Si l'effectif des filles < l'effectif des garçons : - (l'effectif des filles / l'effectif des garçons)			
ÉQUITÉ GENRE	Indice de l'équité genre dans l'enseignement supérieur (Enseignement universitaire et formation des cadres)	Sinon (2- (l'effectif des filles / l'effectif des garçons))	100% Indicateur de prospérité	Recueil statistique du MENFPESRS	
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au primaire			Indicateur de prospérité	Massar
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire collégial	Nombre de communes ayant au moins un établissement public ET privé / Nombre de communes (par cycle)	100%		
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire qualifiant				
	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH- ASMMAT			Indicateur d'alerte	
CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH- BSMMAT	Score du public – score du privé			TIMSS
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-ASSSCI	•			
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-BSSSCI		0%		
	Différence de score entre le privé et le public en lecture : PIRLS-ASRREA	Score du public – score du privé			PIRLS

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	Taux de couverture des communes par l'enseignement primaire	Nombre de communes ayant au moins un			
ÉQUITÉ TERRITORIALE DANS	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire collégial	établissement (public ou privé) / Nombre de communes (par cycle)			Massar
L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire qualifiant		100%	Indicateur de prospérité	
	Taux de couverture territoriale de l'enseignement universitaire et de la formation des cadres	Nombre de communes vérifiant le critère de proximité à un établissement supérieur / Nombre de communes ⁽²⁾			Calcul INE
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au primaire				
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire collégial	Nombre des établissements raccordés au réseau d'eau potable / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	ESISE
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire qualifiant	u etablissements (par cycle)			
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au primaire	Nombre des établissements raccordés au réseau d'électricité / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire collégial				
ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS AUX	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire qualifiant				
INFRASTRUCTURES DE BASE	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au primaire			Indicateur de prospérité	
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire collégial	Nombre des établissements raccordés au réseau d'assainissement / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%		
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire qualifiant	uetaunssenients (pai cycle)			
	Part des établissements sans mûrs de clôture au primaire				
	Part des établissements sans mûrs de clôture au secondaire collégial	Nombre des établissements sans mûrs de clôture / Nombre total d'établissements (par cycle)	0%	0% Indicateur d'alerte	
	Part des établissements sans mûrs de clôture au secondaire qualifiant	/ /			

²⁻ Le critère de proximité choisi pour l'enseignement supérieur est la présence d'un établissement universitaire ou de formation des cadres, soit dans la commune elle-même, soit dans l'une des communes adjacentes.

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 06 et 11 ans	Effectif des non scolarisés en situation de handicap de 6 à 11 ans / La population en situation de handicap de 6 à 11 ans			'Rapport détaillé de la deuxième enquête nationale sur le Handica au Maroc',
	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 12 et 14 ans	Effectif des non scolarisés en situation de handicap de 12 à 14 ans / La population en situation de handicap de 12 à 14 ans	0%	Indicateur d'alerte	Ministère de la famille, de
	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 15 et 17 ans	Effectif des non scolarisés en situation de handicap de 15 à 17 ans / La population en situation de handicap de 15 à 17 ans			la solidarité, de l'égalité, et du développement social
ÉDUCATION INCLUSIVE	Part des établissements du primaire ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap	Nombre des établissements avant accès au			
	Nombre des établissements ayant accès au Part des établissements du secondaire matériel et aux infrastructures adaptés aux collégial ayant accès au matériel et aux dibuse as situation de bandion. (Nombre	Indicateur de prospérité	UNESCO		
	Part des établissements du secondaire qualifiant ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap				

4. INDICATEURS DE LA DIMENSION « QUALITÉ DE L'ÉDUCATION »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	4AP en maths – TIMSS (ASMMAT)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSSSCI)			TIMSS
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)	100%	Indice de prospérité	HIVISS
ACQUIS SCOLAIRES	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en lecture	4AP en lecture– PIRLS (ASRREA)			PIRLS
	Score moyen des élèves en mathématiques	4AP en maths—TIMSS (ASMMAT)			
	Score moyen des élèves en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSMMAT)	625	Indice de prospérité	TIMSS
	Score moyen des élèves en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)			1114155
	Score moyen des élèves en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Score moyen des élèves en lecture	4AP en lecture – PIRLS (ASRREA)			PIRLS
	Taille moyenne de la classe au primaire				
	Taille moyenne de la classe au secondaire collégial	Effectif d'élèves / Nombre de classes (par cycle)	10	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
CADRE DE SCOLARISATION	Taille moyenne de la classe au secondaire qualifiant				
	Proportion des élèves scolarisés dans des classes à cours multiples au primaire	Effectif d'élèves scolarisés dans des classes à cours multiples / Nombre total des élèves au primaire	0%	Indicateur d'alerte	Massar
	Taux d'achèvement sans redoublement au primaire		100%	Indice de prospérité	
RENDEMENT INTERNE	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire collégial	Produit des taux de promotion	80%	Indice de prospérité	Massar
NENDEMINITERINE	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire qualifiant		60%	Indice de prospérité	
	Taux de diplomation dans l'enseignement supérieur	Effectif des lauréats / Effectif des nouveaux inscrits	80%	Indice de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	Nombre moyen d'élèves par enseignant au primaire		10	Indice de prospérité	
ENCADREMENT	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire collégial		5	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
ENCADICIVIENT	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire qualifiant	enseignants	5	Indicateur d'alerte	
	Taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur		20	Indicateur d'alerte	Données statistiques de l'enseignement supérieur
	Proportion des élèves du primaire qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
ÉLIMINATION DU RETARD SCOLAIRE DE PLUS DE 2 ANS	Proportion des élèves du secondaire collégial qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel	Effectif d'élèves qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge théorique de leur niveau actuel / Effectif total d'élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	ESISE
	Proportion des élèves du secondaire qualifiant qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	4AP des maths – TIMSS (ATDGSOS-M)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGSOS-M)	Le calcul se base sur les 3 modalités :			TIMES
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants	O1 : Très sécuritaire et ordonné O2 : Sécuritaire et ordonné	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
SCOLAIRE	4AP des sciences – TIMSS (ATDSOS-S)	O3 : Moins sécuritaire et ordonné			
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants	 (3*O1+2*O2+1*O3)			
	2ASC des sciences – TIMSS (BTDGSOS-S)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				PIRLS
	4AP de lecture – PIRLS (ATDGSOS-L)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs (4AP – TIMSS (ACDGGSB) L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs 2ASC – TIMSS (BCDGGSB) L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs	Le calcul se base sur les 3 modalités : S1 : A peine quelques problèmes S2 : Problèmes mineurs S3 : Problèmes modérés jusqu'à sévère (3* S1+2* S2+ 1*S3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	airecteurs 2ASC – PIRLS (ACDGGSB) Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves				
	4AP – TIMSS (ASDGDAS) Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves 2ASC – TIMSS (BSDGDAS)	Le calcul se base sur les 3 modalités : V1 : Presque jamais V2 : Presque chaque mois V3 : Presque chaque semaine	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves 4AP – PIRLS (ASDGDAS)	(3*V1+2*V2+1*V3)			PIRLS
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants 4AP des maths – TIMSS (ATDGCFT-M) Le degré des limitations concernant les				
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants 2ASC des maths – TIMSS (BTDGCFT-M) Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants 4AP des sciences – TIMSS (ATDGCFT-S)	Le calcul se base sur les 3 modalités : C1 : Un peu de difficulté C2 : Quelques difficultés C3 : Beaucoup de difficultés (3*C1+2*C2+1*C3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants 2ASC des sciences – TIMSS (BTDGCFT-S)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	4AP des maths – TIMSS (ATDGLSN-M)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGLSN-M)	Le calcul se base sur les 3 modalités :			TIMES
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants :	C1 : Un peu de difficulté			TIMSS
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	déclarations des enseignants	C2 : Quelques difficultés	1	Indicateur d'alerte	
E ENSEIGN III	4AP des sciences – TIMSS (ATDGLSN-S)	C3 : Beaucoup de difficultés			
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	(3*C1+2*C2+1*C3)			
	2ASC des sciences – TIMSS (BTDGLSN-S)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				PIRLS
	4AP de lecture – PIRLS (ATDGLSN-L)				
INTÉGRATION DES	Part des établissements disposant d'un accès internet au primaire				
TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS	Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire collégial	Nombre des établissements disposant d'un accès internet / Nombre total des établissements (par cycle)	100%	Indice de prospérité	ESISE
SCOLAIRES	Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire qualifiant	ctabissements (par cycle)			
	Proportion d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant	Effectif d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant / Effectif des élèves dans le secondaire qualifiant	80%		
ORIENTATION SCOLAIRE	Proportion des étudiants scientifiques ou techniques dans l'enseignement supérieur (enseignement universitaire et la formation des cadres)	Effectif des étudiants scientifiques ou techniques / Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur	50%	Indice de prospérité	L'enseignement supérieur en chiffres La formation des cadres en chiffres Maroc universitaire

5. INDICATEURS DE LA DIMENSION « PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'ÉCOLE	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en math- TIMSS(ASDGSSB) Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 2ASC en math -TIMSS(BSDGSSB) Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en lecture -PIRLS(ASDGSSB) Degré d'appréciation des élèves des maths	Le calcul se base sur les trois modalités A1: Grand sentiment d'appartenance, A2: Moyen sentiment d'appartenance A3: Faible sentiment d'appartenance. (3*A1+2*A2+1*A3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
APPRÉCIATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES PAR LES ÉLÈVES	AAP en math-TIMSS(ASDGSSB) Degré d'appréciation des élèves des maths 2ASC en math-TIMSS(BSDGSLM) Degré d'appréciation des élèves de la Science 4AP en science-TIMSS(ASDGSLS) Degré d'appréciation des élève de la Science 2ASC en science-TIMSS(BSDGSLS) Degré d'appréciation des élèves de la Physique 2ASC en physique-TIMSS(BSDGSLP) Degré d'appréciation des élèves de la Chimie 2ASC en chimie-TIMSS(BSDGSLC) Degré d'appréciation des élèves de la science de la terre 2ASC en science de la terre-TIMSS(BSDGSLE) Degré d'appréciation des élèves de la Biologie 2ASC en biologie-TIMSS(BSDGSLB) Degré d'appréciation des élèves de la Biologie	Le calcul se base sur les trois modalités L1: Une très grande appréciation de la matière L2: Une moyenne appréciation de la matière L3: Aucune appréciation de la matière (3*L1+2*L2+1*L3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	Degré de valorisation des élèves en maths	Le calcul se base sur les trois modalités			
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSVM)	V1 : Très grande valorisation de la matière			
	Degré de valorisation des élèves en	V2: Valorisation de la matière			
	sciences	V3: Aucune valorisation			
	2ASC en sciences-TIMSS(BSDGSVS)	(3*V1+2*V2+1*V3)			
	Degré de confiance en soi des élèves en maths				
	4AP en maths- TIMSS(ASDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en maths				
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en				
	sciences				
	4AP en sciences- TIMSS(ASDGSCS)				TIMSS
VALORISATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONFIANCE DES ÉLÈVES	Degré de confiance en soi des élèves en sciences	Le calcul se base sur les trois modalités	3	Indicateur de prospérité	
EN LEUR APTITUDE À LES ASSIMILER	2ASC en sciences- TIMSS(BSDGSCS)	C1: Une très grande confiance en soi en la			
	Degré de confiance en soi des élèves en Biologie	matière C2: Confiance en soi en la matière			
	2ASC en Biologie- TIMSS(BSDGSCB)	C3: Aucune confiance en soi en la matière			
	Degré de confiance en soi des élèves en physique	(3*C1+2*C2+1*C3)			
	2ASC en physique- TIMSS(BSDGSCP)				
	Degré de confiance en soi des élèves en Chimie				
	2ASC en Chimie - TIMSS(BSDGSCC)				
	Degré de confiance en soi des élèves en Science de la terre 2ASC en Science de la terre-TIMSS(BSDGSCE)				
	Degré de confiance en soi des élèves dans la lecture				PIRLS
	4AP en lecture - PIRLS(ASDGSCR)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en maths- TIMSS(ATDGTJS)	Le calcul se base sur les trois modalités			
	Degré de satisfaction des enseignants dans	S1 : Très grande appréciation			
	leur travail 2ASC en maths-TIMSS(BTDGTJS)	_ du métier de l'enseignant			
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en sciences-	S2 : Appréciation			TIMSS
APPRÉCIATION DU MÉTIER DE L'ENSEIGNANT	TIMSS(ATDGTJS)	du métier de l'enseignant	3	Indicateur de prospérité	
	Degré de satisfaction des enseignants	S3 : Légère appréciation			
	dans leur travail 2ASC en sciences- TIMSS(BTDGTJS)				
	Degré de satisfaction des enseignants dans	du métier de l'enseignant 			
	leur travail 4AP en lecture- PIRLS(ATDGTJS)	(3*\$1+2*\$2+1*\$3)			PIRLS
	Degré d'implication des acteurs éducatifs				
	enseignants sur la réussite				
	4AP en maths- TIMSS(ATDGEAS)	. .			
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite				
	-				
	2ASC en maths-TIMSS(BTDGEAS)	-			TIMSS
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite				
	4AP en sciences- TIMSS(ATDGEAS)				
	Degré d'implication des acteurs éducatifs	Le calcul se base sur les trois modalités			
	enseignants sur la réussite	E1: Très grande implication des acteurs			
IMPLICATION DES ACTEURS	2ASC en sciences-TIMSS(BTDGEAS)	éducatifs -	2		
ÉDUCATIFS : DEGRÉ D'EMPHASE SUR LA	Degré d'implication des acteurs éducatifs	E2 : Grande implication des acteurs éducatifs	3	Indicateur de prospérité	
RÉUSSITE	enseignants sur la réussite	E3: Moyenne implication des acteurs éducatifs			
	4AP en lecture- PIRLS(ATDGEAS)	- (3*E1+2*E2+1*E3)			
	Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite				
					TIMSS
	2ASC en maths-TIMSS(ACDGEAS)	-			
	Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite				
	2ASC en maths TIMSS(BCDGEAS)				
	Degré d'implication des acteurs éducatifs				PIRLS
	directeurs sur la réussite				
	4AP en lecture- PIRLS(ACDGEAS)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier (%)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier/coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier-coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document au cours des trois derniers mois/ la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
COMPÉTENCES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	Enquête sur l'accès et l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication par les individus et les ménages
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	municus celes meluges
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou des feuilles de calcul	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou feuilles de calcul au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
INTÉGRATION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL	% des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET)	Effectif des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) / la population des jeunes (15-24 ans)	0%	Indicateur d'alerte	HCP : Enquête emploi
	Taux d'activité	Effectif d'actifs (actifs occupés et chômeurs) / la population totale de 15 ans et plus	80%	Indicateur de prospérité	
	Taux d'emploi	La population active occupée / la population active	100%	Indicateur de prospérité	
	% d'emplois rémunérés	La population active occupée et rémunérée / la population active occupée	100%	Indicateur de prospérité	
	Taux de salariat	Effectif des salariés / la population active occupée	80%	Indicateur de prospérité	
	% de salariés marocains sans contrat de travail	Effectif des salariés sans contrat de travail / effectif des salariés	100%	Indicateur de prospérité	
ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE	Nombre moyen d'années d'études	Nombre moyen d'années d'études de la population (15 ans et plus)	15	Indicateur de prospérité	Estimation de l'INE
	Taux d'alphabétisation des adultes (15 et plus)	Effectif de personnes alphabétisées (15 ans et plus) /la population totale (15 ans et plus)	100%	Indicateur de prospérité	··· HCP : Enquête emploi
	% de la population ayant un niveau supérieur (25 et plus)v	La population ayant un niveau supérieur (25 ans et plus) / la population (25 ans et plus)	25%	Indicateur de prospérité	
PROMOTION DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR	Nombre de publications indexées (Web of Science) par million d'habitants	Nombre de publications indexées (Web of Science) / (population / 1000 000)	1085*	Indicateur de prospérité	 Département de l'enseignement supérieur auprès du MENFPESRS
	Nombre de brevets de résidents par million d'habitants	Nombre de brevets de résidents / (population / 1000 000)	195*	Indicateur de prospérité	
	Effectif des diplômés en doctorat rapporté aux diplômés de l'enseignement supérieur	Nombre de thèses soutenues par an / Total des diplômés de l'enseignement supérieur	2,83*	Indicateur de prospérité	

^{*} Concernant la sous-dimension « Promotion de la société du savoir », le choix des valeurs cibles, à l'horizon 2030, est basé sur la moyenne des réalisations des pays de l'Union Européenne en 2015. Sources : World Bank and World Intellectual Property Organization (WIPO), WIPO Patent Report pour les brevets, World Population Prospects pour la population totale, EUROSTAT pour les données des diplômés en doctorat ou équivalent (CITE-8) et les diplômés de l'enseignement supérieur (CITE 5-8) et l'UNESCO pour les publications/million d'habitants.



Ont réalisé ce rapport

Sous la direction de Rahma Bourqia

Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Lecture & correction, mise en forme et infographie

Leila El Khamlichi, Fouzia Addi, Zakaria Badri

Pour citer ce rapport

Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Sous la direction de Rahma Bourqia, Cadre de Performance Régional 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique à l'horizon 2030, Région : Béni Mellal-Khénifra

Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Le présent document fait partie d'une collection de dix cadres de performance régionaux couvrant la période 2015-2018

Rabat 2020